

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**lutte**  
**ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2311 - 16 novembre 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# À bas l'austérité Hollande-Ayrault



**Le 14 novembre et après ?**

**La mobilisation en Espagne**



## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ Rapport Jospin  
 ■ La proportionnelle aux législatives ?  
 ■ Banque Dexia  
 ■ Sans-papiers : Valls premier flic de France
- p. 5 ■ Les « accords de compétitivité »  
 ■ Hausse de la TVA  
 ■ Crédit d'impôt pour le patronat  
 ■ Emploi : des milliards à fonds perdus
- p. 6 ■ Morts pour les industriels  
 ■ Fusillés de la Première guerre mondiale  
 ■ Des médecins bien payés en grève
- p. 11 ■ Une semaine pour l'emploi  
 ■ Manifestation à Douai et Lens  
 ■ Assurance automobile

### Dans le monde

- p. 7 ■ Imposer au PS une politique de gauche ?  
 ■ Communes et collectivités prises à la gorge  
 ■ Voitures dans Paris
- p. 8 ■ Etats-Unis : Obama élu  
 ■ Ne pas accepter le bluff fiscal
- p. 9 ■ Grèce : la spirale de la dette  
 ■ Les agences de notation sur la sellette  
 ■ Belgique : les travailleurs de Ford Gensk contre la fermeture
- p. 10 ■ Syrie : une nouvelle coalition  
 ■ Île de La Réunion : un ministre sensible au patronat  
 ■ L'imposition de Google
- p. 16 ■ Espagne : mobilisation  
 ■ Iberia contre les salariés

### Dans les entreprises

- p. 12 ■ Faurecia - Flers  
 ■ Sanofi - Toulouse  
 ■ Poste centrale de Nantes
- p. 13 ■ PSA Aulnay-sous-Bois  
 ■ Renault
- p. 14 ■ SNCF  
 ■ Cofpa-Albany - Saint-Junien  
 ■ Cartonnerie Allard - Compiègne  
 ■ MDF - La Ferté-Macé
- p. 15 ■ Airbus - Nantes  
 ■ Coloplast Porgès - Sarlat  
 ■ Sodimédical - Plancy-l'Abbaye  
 ■ Candia

# CERCLE LÉON TROTSKY

## Il y a 50 ans, la fin de la guerre d'Algérie, la fin du colonialisme mais pas de l'oppression

Vendredi 16 novembre  
à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil 128, rue de Paris - Montreuil  
Métro : Robespierre (ligne 9) Participation aux frais : 3 euros

## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

**ROUEN**  
Samedi 17  
novembre

à partir de 17 heures  
Palais des congrès  
Oissel  
angle des avenues  
d'Anderten et  
Saint-Julien

**COMPIÈGNE**  
Samedi 17  
novembre

à partir de 18 heures  
Salle des fêtes  
rue de la République  
Margny-  
lès-Compiègne



**FOURMIES**  
Samedi 15  
décembre

à partir de 17 heures  
Espace Mandela  
Allocution de  
Nathalie Arthaud  
à 19 heures

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous

indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière  
audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# À bas le plan d'austérité Hollande-Ayrault !

Hausse de la TVA, restrictions dans les services publics: c'était le programme de Sarkozy, c'est aujourd'hui la politique de Hollande. «*Au total, nous faisons deux fois plus pour la compétitivité que Nicolas Sarkozy*», s'est vanté Ayrault! De fait, Sarkozy avait prévu 10 milliards de cadeaux au patronat, le gouvernement leur en offre 20!

Ces 20 milliards seront pris dans la poche des classes populaires, avec entre autres la hausse de la TVA. Pendant la campagne, Hollande avait promis de ne pas l'augmenter. Il dénonçait la TVA Sarkozy comme la mesure la plus injuste qui soit. Eh bien, il n'aura fallu que six mois au pouvoir pour qu'il se renie du tout au tout!

À cela s'ajouteront 10 milliards de baisse des dépenses publiques. Combien de lits seront encore fermés dans les hôpitaux? Combien de communes manqueront d'argent pour restaurer les écoles ou pour aider les familles à payer la cantine? Combien de départements réduiront leurs aides sociales? Combien de millions en moins pour les travaux indispensables dans les transports collectifs?

Ce sont des privations inacceptables, et tout cela pour quoi? Pour que ces messieurs les capitalistes continuent d'être arrosés d'argent public!

Le gouvernement prétend que le patronat devra investir et créer des emplois. Mais alors, pourquoi n'a-t-il pas mis de conditions? Le patronat profite de 170 milliards d'exonérations et d'aides par an. Quels emplois cela crée-t-il? Où sont les investissements? À quoi ces milliards servent-ils, si ce n'est à grossir la fortune de quelques-uns?

Dire que cela va changer, par ces temps de crise, alors que le patronat ne pense qu'à licencier et à fermer les entreprises, c'est se moquer du monde. Ces milliards vont passer directement de la poche des pauvres à celle des riches.

Face à cette attaque, les réactions des principales confédérations syndicales ne sont pas à la hauteur. Si Thibault, pour la CGT, a dénoncé le fait que «*le patronat va avoir le beurre et l'argent du beurre*», il n'exige pas pour autant que le gouvernement retire son plan antiouvrier.

Pour la CFDT, Chérèque a salué des mesures en faveur de la compétitivité qui allaient «*dans le bon sens*» et Mailly, de FO, s'est dit plutôt «*satisfait*», estimant même que la hausse de TVA restait «*dans le domaine*

*du raisonnable*». Si l'on voulait livrer les travailleurs pieds et poings liés à la propagande et aux attaques patronales, on ne s'y prendrait pas autrement!

Le patronat a un plan d'attaque. Après avoir obtenu l'équivalent de 6% de baisse des cotisations, il veut remettre en cause le temps de travail, baisser les salaires selon les commandes et licencier plus librement. Son plan de bataille est prêt et il avance. Où est celui des directions syndicales? Comment comptent-elles organiser la pression des travailleurs sur le gouvernement et le patronat?

Pour que les travailleurs retrouvent confiance dans leur force et le chemin de la combativité, il faudrait que les dirigeants syndicaux montrent qu'ils veulent se battre, qu'ils sont prêts à organiser la riposte. Une manifestation ne peut suffire à inverser le rapport de forces avec le gouvernement et le patronat. Seul un plan de mobilisation peut le faire, avec une succession d'actions, de grèves, de manifestations, où les travailleurs peuvent entraîner d'autres à chaque étape et se retrouver plus nombreux. Il n'y a rien de tel aujourd'hui.

Mercredi 14 novembre était une journée «*contre l'austérité*» organisée à l'échelle européenne. Que les travailleurs d'Europe, confrontés aux mêmes attaques, manifestent le même jour est une bonne chose. En ces temps où nombre de politiciens proposent la fermeture des frontières et l'union nationale derrière la bourgeoisie, il est nécessaire d'affirmer que les travailleurs ne sont pas en concurrence mais qu'ils forment une seule et même classe, partageant le même sort et le même combat.

Si en Grèce, en Espagne ou au Portugal cette journée, qui a été une journée de grève générale, peut s'inscrire dans la montée en puissance de la contestation, ce n'est pas le cas en France. De même que le 9 octobre, cette journée est apparue comme une manifestation sans lendemain, ce qui n'encourage pas à se mobiliser.

Il faut, quoi qu'il en soit, saisir toutes les occasions de manifester contre l'augmentation de la TVA, contre les licenciements, contre ces «*accords de compétitivité*» qui visent à baisser les salaires. Il faut montrer qu'il y a parmi les travailleurs une fraction qui ne baisse pas les bras, qui veut se battre, non contre «*l'austérité*» en général, mais contre celle qui nous est imposée ici, concrètement, par le gouvernement socialiste.

## • La conférence de presse de Hollande

### Contenu de lui

Lors de sa conférence de presse, mardi 13 novembre, François Hollande a déroulé à nouveau toutes les mesures prises par son gouvernement en faveur du patronat, répétant sur tous les tons que ces dizaines de milliards de cadeaux aux entreprises n'avaient qu'un seul but: faire reculer le chômage. Et

d'ajouter que, devant la multiplication des plans sociaux, le nombre de chômeurs allait continuer à augmenter l'année prochaine. Comment dire plus clairement que son gouvernement soutient les profits, et pas les emplois?

Il a évidemment ajouté qu'il ne comptait prendre aucune mesure contraignante

vis-à-vis des patrons, comptant sur leur seule bonne volonté.

Mais ceux-ci sont déjà assurés de toucher un crédit d'impôt revenant à diminuer leurs frais salariaux. Le poids total des salaires versés et des cotisations sociales diminuerait ainsi de 6%.

Sur le fond, rien ne

distingue ce discours de celui de ses homologues, passés ou présents, de droite ou de gauche, d'Europe ou d'ailleurs. Mais la petite touche personnelle y était quand même. Interrogé à la veille des manifestations contre l'austérité du 14 novembre, là où un Sarkozy aurait dit que «*personne ne voit les*

*grévistes*», Hollande a affirmé que les manifestants seraient dans la rue pour soutenir sa politique, puisqu'elle visait justement à sortir de la crise.

On doute quand même que le président vienne faire un tour dans le cortège en croyant s'y faire applaudir.

Paul Galois

## • Banque Dexia

### L'État a de l'argent... pour les banquiers !

Le gouvernement n'en finit pas de venir au secours des banques. Après avoir garanti la banque PSA finance à hauteur de 7 milliards d'euros, alors que le groupe PSA pourtant florissant s'apprête à licencier, le gouvernement vient à la rescousse de la banque Dexia. Cette fois, il s'agit d'une recapitalisation, encore une ! L'État français et l'État belge débourse- ront 5,5 milliards d'euros dont 2,6 milliards pour la France.

C'est la deuxième fois que les États belge et français mettent au pot pour sauver cette banque spécialisée dans le prêt aux collectivités territoriales. La première fois, en 2008, ils avaient déjà versé 6,4 milliards d'euros (et accru d'autant leur endettement). Pour autant la banque Dexia n'avait pas été sauvée car, pendant les années fastes, elle avait diversifié son activité, achetant des banques et des sociétés financières dans le monde. Lorsque le système financier a failli s'écrouler, ses filiales l'ont plombée et l'ont entraînée dans leur chute. De plus, son action a chuté en Bourse, puisque ses concurrents ont continué à spéculer sur le titre Dexia en misant sur l'effondrement de son cours.

La banque est donc proche de la faillite et c'est pourquoi l'État vole de nouveau à son secours. Mais, ce faisant, il s'endette auprès des banques et c'est dans les poches de la population travailleuse qu'il compte récupérer ce nouveau cadeau aux banquiers. Toujours et dans tous les cas, les banques sont gagnantes. Côté pile, lorsqu'elles sont en faillite, l'État les renfloue et permet à leurs actionnaires de s'en sortir ; et côté face elles gagnent, puisque l'État s'endette et leur paie des intérêts de plus en plus élevés !

Aline URBAIN

## • Rapport Jospin

### Une démocratie pleine de limites

La commission présidée par Lionel Jospin a rendu le rapport qu'on lui avait commandé concernant « la rénovation et la déontologie de la vie publique ». Sous ce titre pompeux, ce rapport propose, entre autres, d'élire 10 % des députés à la proportionnelle et de remplacer le parrainage de 500 élus nécessaire pour se présenter à l'élection présidentielle par celui de 150 000 citoyens. Il reste évidemment bien des étapes avant que ces propositions deviennent une réalité, à supposer que ce soit le cas un jour.

L'interdiction du cumul des mandats a soulevé le plus de critiques, à droite mais aussi à gauche. Il s'agit pourtant d'une vieille rengaine de la vie politique, souvent envisagée

et jamais réalisée. François Hollande en avait fait une de ses promesses de campagne. Jospin ne propose le mandat unique que pour les ministres. Les parlementaires pourraient conserver un « simple » mandat local, mais sans toutefois pouvoir cumuler les indemnités. Des députés et sénateurs sont aussitôt montés au créneau pour défendre la nécessité pour eux de conserver un lien local. Mais comme le projet leur permet de garder ce lien, leur hostilité est bien plus liée à l'éventuelle baisse de leur revenu. Voilà qui est significatif !

Ces hommes politiques se gargarisent de leur dévouement à la collectivité, mais la réalité est qu'ils n'oublient pas leur intérêt personnel. Pour



Assemblée nationale

voir si ces gens veulent vraiment se dévouer à la chose publique, de façon totalement désintéressée, pourquoi ne pas

limiter leurs émoluments au salaire d'un ouvrier qualifié ?

Jean POLLUS

## Un peu de proportionnelle aux législatives ?

Jospin propose dans son rapport l'élection de 58 députés à la proportionnelle, sur les 577 qui composent l'Assemblée nationale, au nom d'une meilleure représentation du pluralisme politique. Cela permettrait d'avoir un élu avec 2 % des voix tout en ne remettant pas en cause la situation actuelle de domination de deux partis, l'un de droite et l'autre dit de gauche, qui alternent au pouvoir.

Le mode de scrutin qui permettrait de représenter

au mieux l'opinion serait la proportionnelle intégrale à l'échelle nationale. Les différents courants politiques ayant un minimum d'existence pourraient au moins disposer d'une représentation en fonction de leur influence, et non par le jeu des diverses combinaisons, plus ou moins discutables, entre différentes formations.

Même dans ce cas, ce système n'assurerait pas une réelle représentation. Si on en reste à la situation actuelle

en France, la représentation exclut une fraction non négligeable de la population laborieuse, puisque les immigrés ne disposent pas du droit de vote. Et si on en juge par les prises de position récentes des dirigeants socialistes, ils ne l'auront pas de sitôt, même dans les élections locales.

Enfin, même d'un simple point de vue démocratique, un scrutin proportionnel ne changerait pas grand-chose s'il ne s'accompagnait pas de la possibilité pour les

électeurs de révoquer les élus qui failliraient à leurs engagements. Seule cette disposition permettrait à la population d'exercer un contrôle sur ses élus et de les remplacer le cas échéant.

Mais, pour mettre en place de telles règles démocratiques, il faudrait bien plus qu'une commission composée de vieux briscards issus de la corporation des politiciens professionnels.

J. P.

## • Garde à vue des sans-papiers

### Valls est bien le premier flic de France

**Le Sénat vient de voter le projet de loi destiné à remplacer la garde à vue des sans-papiers. En juillet dernier, la Cour de cassation, suivant en cela les directives de la Cour de justice européenne, avait interdit de placer les sans-papiers en garde à vue, parce que cela revenait à les assimiler à des délinquants. En France, 60 000 personnes étaient placées ainsi en garde à vue pendant 48 heures.**

La police ne pouvait donc plus retenir un sans-papiers plus de quatre heures dans le cadre d'une audition libre. Mécontent d'être entravé dans sa chasse aux clandestins, Valls a fait voter un nouveau dispositif de seize heures, pudiquement nommé « retenue », laissant ainsi le temps pour la police d'obtenir la décision de justice autorisant l'expulsion. Même si Valls prétend que le sans-papiers aurait plus de droits qu'un délinquant, il ne s'agit de rien d'autre que d'une garde à vue. Et si la loi prévoit de ne pas mettre les « retenus » dans le même local que

les prévenus, les conditions de promiscuité de la plupart des commissariats obligeront la police à les laisser menottés dans le couloir !

La nouvelle loi a cependant abrogé le délit dit de solidarité mis en place sous Sarkozy, qui permettait de condamner ceux ou celles qui cachaient ou aidaient un sans-papiers. Valls supprime cette loi indigne, mais il ne donne aucune illusion aux sans-papiers et promet d'être aussi intransigent, si ce n'est plus, que la droite. Le nombre de reconduites à la frontière serait plus élevé en 2012 qu'en 2011, battant le



DR

triste record de 33 000 reconduites à la frontière.

Par ailleurs, pour renforcer son profil de ministre à poigne, Valls a tenu à affirmer qu'il n'y aurait aucune régularisation massive, se revendiquant de l'ancien Premier ministre socialiste Michel Rocard déclarant : « Nous ne pouvons

pas accueillir toute la misère du monde. » Si Valls poursuit dans ce domaine avec fermeté la politique de la droite, il s'inscrit donc aussi dans celui de la gauche. De Rocard à Cresson, de Chevènement à Vaillant, la gauche de gouvernement a déjà un long passé dans la chasse aux sans-papiers.

A. U.

## • Les « accords de compétitivité »

### Au bonheur du patronat

**Les patrons en rêvaient, le gouvernement la leur a accordée: une ristourne annuelle de 20 milliards d'euros sur le montant de l'impôt sur les sociétés, soit la moitié de ce que cet impôt rapporte à l'État chaque année.**

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a annoncé que le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – c'est le nom officiel de la ristourne – montera en puissance sur trois ans. En clair, ce sera 10 milliards d'euros de ristourne la première année, 15 milliards l'année suivante, puis 20 milliards la troisième année et, si un coup d'arrêt n'est pas mis à ce nouveau détournement des recettes de l'État, 20 milliards chaque année qui suivra. On comprend pourquoi la patronne des patrons a pu

affirmer, reconnaissante : « Cela va dans le bon sens ».

Jusqu'à présent, et c'était le cadeau de Sarkozy-Fillon, les patrons étaient déjà exonérés plus ou moins totalement du paiement de leurs cotisations de Sécurité sociale sur les salaires compris entre 1 et 1,6 fois le smic (totalement pour le smic, pas tout à fait pour les salaires supérieurs). Maintenant, et là c'est le cadeau de Hollande-Ayrault, ils vont pouvoir déduire de leur impôt un crédit calculé sur la masse salariale brute correspondant

aux salaires compris entre 1 et 2,5 fois le smic, c'est-à-dire jusqu'aux salaires d'un montant de... 3 600 euros brut ! Le crédit d'impôt concernera ainsi 80 % des salaires de l'industrie. Un cadeau royal sur le dos des finances publiques et, qui plus est, en faisant payer le manque à gagner par la population, via l'augmentation du taux de la TVA et la baisse des crédits affectés aux services publics.

Pour justifier ses largesses, Jean-Marc Ayrault fait miroiter la création d'au moins 300 000 emplois et il en appelle à « renforcer les conquêtes de nos entreprises à l'étranger et l'attractivité de notre pays pour



attirer les investissements et les emplois d'avenir ». Le ton est guerrier, mais la réalité est tout autre. Le gouvernement ne part pas en guerre contre le chômage, mais donne au patronat les moyens de continuer ses affaires malgré la crise.

Les 20 milliards d'euros annuels ne seront pas investis

dans la production et ne créeront pas d'emplois. Pour le patronat, l'augmentation de la compétitivité, c'est maintenir ses profits en dépensant moins en salaires. Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi vient à point nommé pour cela.

Sophie GARGAN

## • Hausse de la TVA

### Les plus pauvres vont payer

**« Nous n'augmenterons jamais la TVA, ni la CSG, pour combler les trous du budget de l'État », avait répété le chef du gouvernement, Jean-Marc Ayrault, le 23 septembre, donnant alors pour preuve que le Parlement de gauche avait supprimé en juillet la loi, votée sous Sarkozy, qui prévoyait une augmentation, sous le nom de « TVA sociale ».**

Le nom a bel et bien disparu, mais il n'a fallu que quelques semaines pour que l'augmentation ressurgisse de ses cendres. Le ministre de l'Économie Pierre Moscovici va jusqu'à prétendre

qu'elle « n'a rien à voir avec la TVA de Nicolas Sarkozy », du fait que la hausse n'interviendra qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et qu'elle sera bien moindre. « Et encore, ajoute-t-il, elle sera différenciée, puisqu'à l'augmentation de 0,4 point du taux supérieur répondra une diminution de 0,5 point du taux réduit. » Mais qui compte-t-il tromper en laissant entendre que le taux « supérieur » est celui des riches, tandis que les milieux populaires n'achèteraient qu'à taux réduit ? L'association UFC-Que choisir a calculé que la hausse revient, en moyenne, à une augmentation par ménage de 200 euros par an.

Bien sûr, il ne s'agit que d'une moyenne, mais ce qui caractérise la TVA, c'est précisément de pénaliser bien plus les milieux populaires relativement à leur budget. Les riches qui achètent des voitures de luxe continueront d'avoir les moyens de s'en offrir, mais tous ceux qui ont un budget serré devront-ils s'exonérer de payer les charges locatives nécessaires à l'entretien des immeubles, renoncer à prendre les transports en commun ou à mettre de l'essence dans leur

voiture, dès lors que les taux supérieurs et intermédiaires de la TVA augmenteront ? Faudra-t-il qu'ils se privent de sortie, du fait que les activités culturelles et de divertissement, de même que la lecture, ne leur sont apparemment pas destinées, puisqu'elles ne bénéficient pas non plus du taux réduit ?

Le ministre des Finances préfère s'auto-féliciter de la diminution de 0,5 point du taux réduit de TVA, qui concerne « les dépenses de consommation

courantes comme l'alimentation ou l'énergie, qui comptent pour beaucoup dans le budget des familles qui ont des revenus modestes », a-t-il dit. L'énergie taxée au taux réduit ? En réalité, seul l'abonnement est taxé au taux réduit, tandis que le taux supérieur s'applique aux quantités consommées. À vouloir trop prouver, le ministre ne fait que confirmer l'iniquité d'une mesure que les dirigeants socialistes eux-mêmes montraient du doigt il y a peu.

Jean SANDAY

## • Crédit d'impôt

### Le patronat empoche... et en veut plus

Après l'annonce du chèque de 20 milliards d'euros du gouvernement au bénéfice du patronat, sa présidente, Laurence Parisot, s'est félicitée : « Oui, nous avons été entendus. » Elle considère que la direction prise par le gouvernement « est bonne » mais que les mesures annoncées sont une simple « étape », au demeurant « pas assez intense », car les « scénarios » du Medef oscillaient entre 30 et 70 milliards, rien de moins.

Mais le Medef rêve maintenant à « un deuxième élan ». Un autre dirigeant patronal, Jean-François Pilliard, à la tête de la Fédération de la métallurgie, l'UIMM, voudrait

comme prochaine étape une réduction des cotisations patronales. En effet, à la question de savoir s'il n'aurait pas préféré cette mesure à celle des 20 milliards du gouvernement, sa réponse a été claire : l'une et l'autre sont équivalentes en milliards d'euros, mais le patronat réclame les deux, fromage et dessert en quelque sorte ! Et d'avertir que le Medef se place en « vigilance exigeante » pour que le gouvernement socialiste réalise ses vœux : loin de rassasier le patronat, le cadeau de Hollande-Ayrault lui a ouvert l'appétit.

Jean SANDAY

## • Emploi

### 20 milliards à fonds perdus

Interrogée sur ce que les patrons seront prêts à faire en retour des 20 milliards d'euros de crédit d'impôt qui leur sont accordés, la présidente du Medef a botté en touche. Selon elle, les entreprises « n'ont qu'une envie quand elles pensent au développement de leur projet, c'est de grandir, innover, développer, embaucher. C'est quelque chose qui est naturel, on n'a pas besoin de s'engager. »

Le Medef refuse donc « toute conditionnalité » au chèque du

gouvernement : il en disposera librement sans avoir à rendre de comptes à quiconque sur la part (si ce n'est la totalité) qui servira à satisfaire le train de vie des patrons et des actionnaires, ou à effectuer des placements financiers. D'ailleurs, à une question d'un journaliste concernant l'impact en termes d'emplois du chèque de 20 milliards, un dirigeant du Medef a répondu qu'il fallait se montrer « prudent ». Il « se garde bien de donner un objectif

en la matière » car, en fait, « le principal impact du crédit d'impôt, ce sera la restauration des marges des entreprises ».

On est donc loin du discours du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, déclarant que les 20 milliards d'euros allaient permettre la création d'au moins 300 000 emplois. Conformément au « naturel » du patronat, celui-ci s'apprête à encaisser sans aucune contrepartie.

J.S.

### 172 milliards par an pour le patronat

172 milliards, c'est le chiffre donné en 2010 par le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), émanation de la très officielle Cour des comptes, pour le montant total des exonérations et autres « niches » fiscales et sociales offertes aux entreprises cette année-là.

Le CPO recensait alors 293 « niches fiscales » bénéficiant aux entreprises pour un total

de 35 milliards d'euros, auxquelles s'ajoutaient des « mesures dérogatoires déclassées », une expression fumeuse pour nommer d'autres exonérations fiscales mais totalisant un montant bien réel de 71 milliards.

Toujours concernant les entreprises, le CPO identifiait 91 dispositifs de « niches sociales », dont le coût s'élevait à plus de 66 milliards pour

l'ensemble des prélèvements sociaux.

Au total, 172 milliards d'euros étaient donc dérobés cette année-là par les entreprises à l'État. Les prétextes étaient la recherche, l'innovation, les investissements, la création d'emplois... 20 milliards de plus vont s'y ajouter bientôt chaque année.

S. G.

## • Fusillés de la Première Guerre mondiale

# L'état-major ne sera pas désavoué

**Le ministre des Anciens combattants a annoncé, juste avant l'anniversaire de l'armistice qui a sonné pour l'Allemagne et la France la fin de la boucherie de 1914-1918, sa décision d'attribuer à Jean-Julien Chapelant, un soldat fusillé en octobre 1914 pour désertion, la mention « Mort pour la France ». À ses yeux, en répondant ainsi aux collégiens de Condrieu qui, il y a quelques mois, avaient adressé une lettre à l'Élysée demandant que justice lui soit rendue, il s'agit, à 98 ans de distance, d'une réhabilitation.**

Le père du sous-lieutenant Chapelant avait déjà tenté, après l'exécution de son fils, d'obtenir justice pour sa mémoire. Celui-ci, grièvement blessé, avait été fusillé sous prétexte de désertion, attaché sur un brancard. Mais la Cour suprême de justice militaire avait, en juin 1934, maintenu le jugement du conseil de guerre de 1914.

Au fil des ans, d'autres « poilus » ont déjà été « réhabilités », lorsque des associations de soutien ont obtenu que leur dossier soit rouvert. Mais, en près d'un siècle, aucun gouvernement n'a voulu revenir sur l'attitude de l'état-major de l'armée française pendant ces quatre années de guerre. Sur les 140 000 jugements prononcés par les tribunaux militaires en France pendant la Première

Guerre mondiale, 2 500 soldats furent condamnés à mort pour désertion, abandon de poste, mutinerie, refus d'obéissance... et 650 furent fusillés « pour l'exemple », sans compter les nombreuses exécutions sommaires impossibles à recenser.

Mais personne n'a jamais inquiété les généraux responsables des massacres censés permettre à l'un des camps de progresser de quelques mètres, voire tout au plus de conserver sa position face à l'autre. Le général Nivelle fut même absous par une commission d'enquête après avoir conduit à la mort près de 200 000 hommes dans les combats du Chemin des Dames, dans une offensive censée durer 24 ou 48 heures qui s'était prolongée pendant deux interminables mois.

Pendant des décennies, les Joffre, Nivelle, Pétain, ces fusilleurs au service de la guerre impérialiste, eurent la caution des politiciens comme des programmes d'histoire. Pendant des années, les livres, les films qui relataient des épisodes les mettant en cause, notamment le cas de Jean-Julien Chapelant, retracé dans *Les Sentiers de la gloire*, furent réduits à circuler sous le manteau.

Et si en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, les victimes de ces exécutions destinées à maintenir l'autorité armée ont été réhabilitées, en France c'est le cas par cas qui continue de prévaloir et, sur ce sujet, le ministre des Anciens



L'exécution des soldats dans le film de Stanley Kubrick, *Les sentiers de la gloire*.

combattants se contente d'un : « Il faut débattre. »

Car admettre la réhabilitation collective qu'exigent depuis longtemps des associations et qu'avait même évoquée

le candidat Hollande, c'est encore trop aujourd'hui. Ce serait avouer que l'état-major de l'armée française de 1914 a assassiné des soldats pour rien, ou plutôt pour la défense des

intérêts capitalistes français, tout comme celui d'aujourd'hui est encore prêt à le faire si le besoin s'en présente.

Viviane LAFONT

## Morts pour les industriels

« Cette journée doit rester le rappel des ravages des nationalismes, des esprits de revanche et des haines entretenues », disait le candidat Hollande en s'opposant à la proposition de Sarkozy de transformer le 11 novembre, anniversaire de l'armistice de 1918, en « journée d'hommage aux morts pour la France ».

Cela fait partie du métier : Hollande président a rendu hommage, le 11 novembre, aux soldats morts pendant la

Première Guerre mondiale. Mais, comme « une loi a été votée », il a lui aussi évoqué « la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France », et notamment en Afghanistan où « treize militaires français sont morts pour que le drapeau français reste placé là où il doit être ».

Comprenez qui pourra pourquoi donc le drapeau français doit être « placé en Afghanistan », au prix de la vie de ces soldats et aussi de bien plus

nombreux civils afghans. La seule chose préservée avec ce drapeau, ce sont les intérêts des capitalistes français, et en particulier des industriels de l'armement. Comme l'écrivait il y a bien longtemps Anatole France : « On croit mourir pour la patrie. On meurt pour les industriels », en l'occurrence pour les Thales, DCNS ou Dassault.

V. L.

## • Des médecins bien payés en grève...

# Le gouvernement est à leur écoute

**Depuis le 12 novembre, des chirurgiens, anesthésistes et autres spécialistes exerçant dans des établissements privés se sont mis en grève, avant de manifester le 14 novembre. Le 12 novembre, les internes des hôpitaux, eux aussi en grève, ont manifesté devant le ministère de la Santé, où ils ont été reçus par la ministre de la Santé Marisol Touraine.**

Les chirurgiens et autres spécialistes refusent l'accord du 29 octobre conclu entre le gouvernement et des syndicats de médecins sur les dépassements d'honoraires. Ils réclament aussi une hausse des tarifs des actes remboursés par la Sécurité sociale qui n'ont pas été réévalués régulièrement. À les entendre, ils seraient de moins en moins payés, moins en tout cas que leurs confrères européens, et l'accord du 29 octobre, en limitant les dépassements d'honoraires, réduirait encore leur pouvoir d'achat.

Mais la réalité est tout

autre, car ces médecins restent largement des nantis. Pour 2011, l'UNASA (Union nationale des associations agréées) parle de 15 914 euros de revenu mensuel, toutes charges payées, pour un anesthésiste-réanimateur et de 11 452 euros pour un chirurgien. Quant aux dépassements d'honoraires – 2,5 milliards d'euros par an à la charge des patients – l'accord du 29 octobre rend impossibles les tarifs parfois exorbitants demandés par certains médecins, mais ils restent autorisés à faire payer jusqu'à deux fois et demi le tarif remboursé par la

Sécurité sociale. Une consultation pourra ainsi être facturée 70 euros au lieu de 28. De plus, de nouveaux médecins, en l'occurrence les anciens chefs de clinique hospitaliers, sont autorisés à pratiquer des dépassements. Finalement, l'accord du 29 octobre a surtout montré la frilosité du gouvernement de gauche, toujours enclin à rechercher un « bon accord »... pour les médecins...

Dans le même temps les internes, dont la plupart deviendront des spécialistes en ville ou à l'hôpital, tout en refusant aussi l'accord du 29 octobre, avancent des revendications spécifiques. Ils protestent contre le non-respect de leurs temps de repos, après les 60 heures qu'ils disent effectuer par semaine. Mais ils oublient de dire que c'est le lot quotidien de toutes

les catégories de personnel de santé à l'hôpital, et pas des seuls médecins, que de devoir parfois renoncer à leurs repos, faute de pouvoir faire fonctionner les services. En janvier 2012, un accord a été signé pour que les 40 000 médecins hospitaliers puissent prendre une partie des deux millions de RTT accumulées, les transformer en points pour leur retraite ou se les faire payer. Mais les autres catégories de personnel, elles, attendent toujours le début des négociations sur leurs journées de repos...

Les internes disent aussi craindre pour leur liberté d'installation, devant les propositions de la ministre pour inciter les médecins à s'installer dans les déserts médicaux ou pour donner aux mutuelles le droit éventuel d'influer sur le choix du médecin. Mais,

dans ce domaine, on n'en est qu'au stade des discours et la ministre ne cesse de dire que « le gouvernement n'a jamais eu le projet de limiter la liberté d'installation ».

En se mobilisant, sans hésiter à recourir à la grève et aux manifestations, ces médecins affirment haut et fort qu'ils ne feront aucune concession et qu'ils sont bien décidés à en obtenir du gouvernement. Ils n'ont par contre pas un mot pour protester contre la dégradation du service de santé qui contraint de plus en plus de malades à renoncer à des soins. Ils ne sont pas gênés que la médecine soit réservée d'abord à ceux qui ont les moyens de payer et sont bien décidés à continuer à s'enrichir. Et c'est à tous ceux-là que Marisol Touraine répond que sa porte reste ouverte...

Cédric DUVAL

### • Imposer au PS une politique de gauche ?

# La voie sans issue des dirigeants du PCF

À plusieurs reprises les parlementaires du PCF ont voté, ces derniers temps, contre des projets gouvernementaux, ce qui a fait dire que le PCF faisait chorus avec la droite. C'est à l'évidence une absurdité. Mais du coup, les commentateurs font semblant de s'interroger. Le PCF et le Front de gauche seraient-ils encore dans la majorité ?

Les responsables du PCF donnent à cette question une réponse pour le moins ambiguë : « *Nous ne sommes pas dans l'opposition, mais dans la construction* », assure André Chassaigne, président du groupe parlementaire dans lequel se retrouvent les élus PCF à l'Assemblée nationale. Une façon de prétendre qu'ils proposent une autre politique. Les propositions politiques du PCF et du Front de gauche sont discutables, mais l'essentiel n'est pas seulement là. La façon dont les responsables du PCF envisagent de mettre en œuvre leur politique mérite aussi d'être discutée. Ils expliquent qu'il faudrait convaincre les socialistes et leurs ministres de changer de cap... par la

discussion et la pression parlementaire. Autant attendre qu'un bouc nous fournisse notre lait quotidien.

Car ce n'est pas par méprise, par incompréhension, ou faiblesse de caractère que la majorité des socialistes s'inclinent de façon pitoyable devant les exigences du patronat et des riches. C'est qu'ils sont, depuis des décennies, et pas seulement en France, un parti de gouvernement, en permanence disponible pour servir les intérêts des classes dominantes. Comme le disait l'un deux, Pierre Mauroy qui fut Premier ministre en 1981, ils le sont y compris pour faire le « sale boulot », comme quand son gouvernement approuvait la suppression de dizaines de

milliers d'emplois, dans la sidérurgie lorraine ou dans l'automobile.

Lorsqu'on affirme que les dirigeants du PS ne sont pas dans le camp des travailleurs, ce n'est donc pas une conclusion abstraite, « dogmatique » comme le disent ses défenseurs. C'est un fait d'expériences répétées. Nombre de travailleurs qui ont subi les conséquences de cette politique, et aussi les militants et les sympathisants du PCF, ne l'ont pas tous oublié et les dirigeants du PCF non plus. Ils s'engagent donc dans une impasse, et pire, ils le font en toute connaissance de cause.

L'issue pour le monde du travail se situe ailleurs. Pour réussir à imposer à un gouvernement, quel qu'il soit, de prendre en compte les exigences des salariés et des classes populaires, il faut construire un rapport de force, autrement dit que les travailleurs se manifestent sur leur terrain, par des

manifestations et des grèves, en un mot par la lutte de classe.

Dans le contexte actuel, il est difficile d'entraîner les salariés à se battre. C'est un fait. Mais encore faut-il les y préparer, en proposant un plan de lutte, de façon à ce que les travailleurs qui sont convaincus de cette nécessité sachent par avance que telle journée d'action s'inscrit dans un plan d'ensemble, chaque étape servant à préparer la suivante, au contraire de ces journées qui se succèdent sans lendemain prévu, qui découragent les plus déterminés sans convaincre les hésitants.

Encore faut-il aussi préciser les objectifs de ces luttes en mettant en avant des revendications qui concernent l'ensemble du monde du travail, autour desquelles les luttes des travailleurs puissent converger dans une même lutte générale.

Jean-Pierre VIAL

### • À Paris et en proche banlieue

# Interdire les vieilles voitures et racketter les autres

**Au conseil municipal de Paris des 12 et 13 novembre, le maire Delanoë a fait adopter diverses mesures antivoitures, au nom de la lutte contre la pollution atmosphérique. Il lui faut encore l'aval de l'État pour les appliquer.**

D'ici 2014, toutes les automobiles ayant plus de dix-sept ans d'ancienneté et les motos de plus de dix ans n'auraient plus le droit de circuler à Paris et dans la petite couronne, même si leurs contrôles techniques sont valides. En plus de Paris, les automobilistes de soixante-dix communes de banlieue seraient aussi concernés par cette interdiction, comme Gennevilliers, La Courneuve, Drancy, Bobigny, Créteil, Nanterre, Vitry, Colombes, Antony, etc. Jusqu'à la rocade A 86, elle-même interdite. Empêcher de circuler des banlieusards n'ayant que de vieilles voitures ou de vieux deux-roues serait le

moyen d'*« améliorer la qualité de vie à Paris »* écrit-il.

Et pour faire bonne mesure, le conseil de Paris propose d'instaurer un péage sur les autoroutes donnant accès à la capitale, dans un périmètre de dix kilomètres.

Magnanime cependant, le conseil a proposé d'attendre 2014 pour qu'en 2013 l'information soit largement

diffusée auprès des automobilistes concernés afin qu'ils puissent prendre des dispositions : acheter un autre véhicule avec une éventuelle nouvelle prime à la casse, ou bien s'abonner à Autolib' ou Vélib' à des tarifs préférentiels, promet-il généreusement.

La spéculation immobilière a déjà chassé les ouvriers et les employés des logements

parisiens hors de prix, maintenant les plus pauvres n'auront même plus le droit de circuler en voiture dans et autour de Paris. Ils n'auront plus que le choix de s'entasser dans les métros et RER pour ne pas risquer de polluer les alentours de l'Hôtel de Ville de Paris !

Louis BASTILLE



## Communes et collectivités locales prises à la gorge

Le maire de Sevrans, Stéphane Gatignon, a entamé une grève de la faim devant l'Assemblée nationale pour souligner la crise financière dans laquelle se trouve sa ville, qui ne peut plus financer des activités indispensables.

Mais Sevrans n'est qu'un cas parmi d'autres dans les difficultés qui assaillent les collectivités territoriales. Entre autres, les spéculations hasardeuses de Dexia ainsi que sa faillite ont eu des répercussions. Cette banque, qui au début était publique, jouissait de la confiance des communes, des conseils généraux. Elle a profité de cette confiance pour leur vendre des emprunts à hauts risques, dits toxiques, dont les intérêts peuvent être multipliés par huit mais qui peuvent tout autant s'effondrer. Dexia serait responsable du surendettement de 5 500 communes ! Et sa faillite n'a fait qu'aggraver le problème puisque ces communes déjà endettées ne savent plus vers quelle autre banque se tourner pour financer leurs projets pourtant nécessaires, écoles, centres de santé ou autres.

Le candidat Hollande avait promis de remédier à ce problème en créant une nouvelle banque publique, via la Caisse des dépôts et consignations et la Banque postale. Mais alors que le gouvernement vole au secours de Dexia et trouve les milliards nécessaires à cette nouvelle banque, les collectivités territoriales se retrouvent en difficulté parce que les banques refusent de leur prêter ou le font à des taux très élevés.

C'est dans cette impasse que se retrouve aujourd'hui la commune de Sevrans. Elle fait partie des villes pauvres de la Seine-Saint-Denis, avec 51 000 habitants, elle compte 16 % de chômeurs, dont 40 % sont des jeunes. De nombreuses personnes, du fait de leur faible revenu, sont exemptées d'impôts. La ville a donc peu de revenus propres. Pourtant avec 51 000 habitants, il faut des écoles ou d'autres équipements publics. La Caisse des dépôts et consignations accepterait de consentir un nouvel emprunt si la Ville disposait de cinq millions d'euros. Le gouvernement vient d'octroyer 520 fois plus à Dexia, en lui accordant 2,6 milliards d'euros.

Au moins le coup médiatique du maire de Sevrans aura eu le mérite de pointer du doigt un problème qui est celui d'un grand nombre de communes populaires.

Aline URBAIN

• États-Unis

# Obama élu pour continuer comme avant

Tous les éléments ne sont pas encore connus, car le complexe dépouillement de l'élection américaine prend du temps, mais on sait maintenant qu'Obama, qui avait besoin d'au moins 270 grands électeurs pour l'emporter, en a finalement gagné 332, contre 206 à son adversaire républicain, Mitt Romney.

À l'échelle des États-Unis, Obama obtient 62 088 847 voix, contre 58 783 137 à son adversaire. Par ailleurs, près de deux millions de voix se sont réparties entre différents partis dont quelques-uns se présentent à chaque élection dans une partie seulement des cinquante États. Plus de la moitié de ces voix sont allées à un parti ultra-libéral, un petit quart au Parti vert et quelques milliers de voix à deux organisations de la mouvance trotskyste. La plus importante, le Socialist Workers Party, a obtenu quelque 3 500 voix et l'autre 1 100.

Rapporté à un électoral estimé à 235 millions, les abstentionnistes seraient environ 112 millions, soit 47,8 %, ce qui est dans la moyenne des élections américaines. En 2008, ceux qui n'avaient pas été en mesure de voter pour des raisons administratives représentaient un petit quart des électeurs comptés comme abstentionnistes. On ne connaît pas la proportion de cette année, mais les obstacles au vote n'ont pas été moins nombreux :

vote un jour de travail ; renforcement des exigences légales en matière d'identité ; bureaux de vote déplacés sans avertir les électeurs ; possibilité limitée de voter avant la date du vote, etc. À Miami (Floride), les électeurs ont dû faire la queue sous la pluie pendant sept heures, de quoi être tenté de renoncer !

Les résultats montrent un tassement de l'électorat d'Obama, qui perd 17 grands électeurs et 800 000 voix, alors que le nombre de votants a augmenté de plus de 5 %.

Si l'on en croit les études d'un institut de sondage américain, comme en 2008, 93 % des électeurs noirs auraient voté pour Obama, qui aurait aussi bénéficié de 71 % des voix des électeurs hispaniques. Son électeur type serait plutôt une électrice (55 % de femmes contre 45 % à Romney) jeune, puisque 60 % des 18-29 ans auraient voté Obama. L'électeur républicain serait plutôt un homme (52 % contre 48 % à Obama) blanc (59 % contre 41 %). Ses revenus dépasseraient en moyenne les 50 000 dollars (environ



40 000 euros), alors que les électeurs d'Obama seraient plutôt en dessous de ce seuil. Ce serait aussi un homme vieillissant, les plus de 65 ans ayant voté à 56 % pour Romney.

Mais le fait qu'Obama l'ait emporté avec moins de voix qu'en 2008 ne change rien au résultat : il est réélu et va poursuivre la politique menée pendant son premier mandat. Pour l'essentiel, elle se place dans les traces de son prédécesseur, y

compris en pire sur certains points : il a donné plus d'argent aux banques et expulsé plus d'immigrés que Bush !

Le succès électoral offre une occasion de remettre à zéro le compteur des illusions électorales. Obama a salué sa victoire en ressortant le mythe du « rêve américain », qui permettrait à tout un chacun d'arriver au sommet en partant de rien. Mais le « rêve américain » vaut surtout pour les 20 % les plus

riches, qui accaparent 84 % de la richesse nationale, tandis que les 40 % les plus pauvres n'ont que 0,5 % de cette richesse à se partager. Obama a bien dit que les plus riches devront prendre leur part dans le redressement économique, mais on peut déjà augurer que, dans quelque temps, la part des 20 % les plus riches aura encore augmenté. Obama est là pour les y aider.

Jacques FONTENOY

# Ne pas accepter le bluff fiscal

L'ampleur de la dette de l'État américain, qui dépasse les 16 000 milliards de dollars, un record dû aux milliers de milliards dépensés en particulier pour sauver les profits des grandes entreprises et des banques malgré la crise, est utilisée comme argument pour imposer à la population de nouveaux sacrifices.

Voilà plus d'un an qu'une loi a été adoptée prévoyant que, si les Républicains et les Démocrates ne se mettent pas d'accord au Congrès sur quelque 4 000 milliards d'économies budgétaires sur dix ans, des coupes automatiques, plus terribles encore, ainsi que des augmentations d'impôts automatiques

s'agit ni plus ni moins d'une conspiration pour nous dépouiller, un chantage du style « la bourse ou la vie ». Et qui pousse à cette extorsion ? Les plus grandes sociétés de Wall Street, les plus grandes banques, les acteurs de la finance responsables de la crise de 2008. Ce sont eux qui ont créé récemment un site intitulé Fix the Debt (fixthedebt.org) qui n'a rien d'anodin, puisqu'on y trouve la liste de tout ce que ces gros intérêts financiers exigent de couper : le système fédéral de retraites (Social Security), la couverture médicale fédérale des personnes âgées (Medicare), celle des pauvres (Medicaid), les allocations chômage, etc.

Ce sont des coupes monstrueuses qu'ils réclament, plus monstrueuses encore que lors de la crise des subprimes. Ils veulent couper encore plus dans tous les services utiles à la population : les services sociaux, les services publics et l'enseignement.

Ils prétendent que, si les deux partis ne se mettent pas d'accord sur les économies à faire, alors des coupes bien pires interviendront automatiquement.

Les Démocrates et les Républicains font mine de se quereller à propos des impôts des riches. Les Démocrates disent vouloir « taxer les riches », les Républicains s'y opposent. On peut être sûr qu'au bout du compte il y aura une

s'appliqueront dès le 1er janvier. C'est la vertigineuse « falaise fiscale ». Républicains et Démocrates, qui depuis plus d'un an ne sont pas mis d'accord pour cause de campagne électorale, ont maintenant moins de deux mois pour faire mine de signer sous sa menace un accord qui sera une attaque en règle contre la population laborieuse.

Nous avons traduit ci-dessous l'éditorial du bimensuel trotskiste américain The Spark, qui dénonce cette mise en condition de la population pour lui faire accepter de nouveaux sacrifices.

augmentation d'impôt pour les riches, mais une petite, toute petite augmentation. Loyd Blankfein, le PDG de Goldman Sachs, en a récemment donné une idée : il a magnaniment déclaré qu'il était prêt à payer 5 % d'impôt en plus, si le Congrès se mettait d'accord sur les économies à faire. Bien sûr que ce banquier d'une richesse obscène, payé l'an dernier 16 millions de dollars par Goldman Sachs, y est prêt.

D'autres banquiers ont déjà accepté de payer un petit peu plus d'impôts, à condition que le gouvernement leur verse beaucoup plus d'argent, prélevé sur les programmes sociaux, sur les services publics, sur l'enseignement public,

comme prévu dans le marché que les politiciens sont en train de conclure. Quelle bonne affaire pour les banquiers et quelle arnaque pour nous !

Les Démocrates peuvent taxer un petit peu plus les riches, pour détourner l'attention des attaques en règle contre la population. Dans la campagne qui vient de s'achever, les Démocrates promettaient de protéger « la classe moyenne » !

Ceux qui ont voté démocrate dans le fol espoir que les Démocrates les protégeraient vont voir ce qu'ils vont faire maintenant : ils vont se servir des votes en leur faveur pour s'attaquer à leurs propres électeurs.

• Grèce

# La population étranglée

Mercredi 7 novembre, le Parlement grec a voté les mesures d'austérité imposées par la Troïka (l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI). Dimanche 11 novembre, il a voté le budget 2013 entérinant pour l'année à venir plus de 9 milliards d'économies : c'étaient les deux conditions mises par la Troïka au versement de la tranche « d'aide » de 31 milliards prévue depuis presque six mois.

Pour emporter l'adhésion des députés de la droite et de la gauche, dont les représentants composent le gouvernement, le ministre des Finances a exercé une pression maximum. « Nous avons besoin de la tranche, car la situation des réserves de l'État est limitée. Le 16 novembre il faut rembourser des bons du Trésor de cinq milliards d'euros », a-t-il rappelé.

Mais, lundi 12 novembre, les bailleurs de fonds européens et le FMI ont décidé qu'il était urgent d'attendre pour verser leur aide, l'évolution de la dette leur semblant très préoccupante. Elle a atteint en effet 190 % du

produit intérieur brut (PIB), au lieu de 170 % en mars dernier. La réduire à 120 % en 2020 est totalement irréaliste, comme c'est évident depuis longtemps. L'économie grecque s'écroule : la production a reculé de 6,5 % cette année et on s'attend à une chute de 4,5 % pour 2013, chiffre encore hypothétique. Les commerces, les petites entreprises, qui constituent une grande partie du tissu économique, ferment les uns après les autres. Les dernières statistiques officielles donnent un chômage à 25,4 %, deux fois plus qu'en 2010. 58 % des jeunes de 15 à 24 ans et 33 %

de la tranche 25-34 ans sont chômeurs. Le bâtiment a supprimé 117 000 emplois en deux ans. Le secteur public, comme le secteur privé, supprime des postes et sabre dans les salaires. La population, asphyxiée par les mesures d'austérité, ne peut pas dépenser ce qu'elle n'a pas. Quant aux Grecs qui ont de l'argent à l'étranger, « ils n'ont pas la confiance nécessaire pour le rapatrier », comme le dit un économiste grec qui qualifie la dette d'insoutenable.

Elle l'est en effet. Et plus le temps passe, plus elle s'accroît et plus il est évident qu'elle est sans fin. Le FMI et les gouvernements européens le savent. Mais les banques centrales de ces États, comme la BCE, ont depuis longtemps racheté des obligations grecques, des créances pourries, aux différents dit, les gouvernements ont

transformé des dettes privées en dette publique et ils se voient mal annoncer ouvertement qu'ils renoncent au remboursement, même partiel, de leurs créances et présenter la note à leur population. D'où la réaction tonitruante du président de la banque centrale allemande, Jens Weidmann, opposé à une nouvelle restructuration, c'est-à-dire un effacement au moins partiel de la dette grecque.

Les choses vont donc continuer à traîner en longueur, dans un système absurde où la dette renforce la dette, où l'argent prêté par la BCE ne transite même plus par l'État grec mais retourne à la BCE pour payer les intérêts. Un système que payent chèrement la population et les travailleurs grecs, qui les 6 et 7 novembre derniers ont été encore 100 000 dans les rues à protester contre ces attaques.

Sylvie MARÉCHAL

• Belgique

# Avec les travailleurs de Ford Genk

Dimanche 11 novembre, entre 15 000 et 20 000 manifestants sont venus affirmer leur solidarité avec les travailleurs de Ford dans la petite ville de Genk, en Flandre orientale. Fin octobre, la multinationale Ford a annoncé la fermeture de l'usine pour 2014, ce qui signifie la suppression de 4 500 emplois directs, en réalité au minimum 10 000 emplois, compte tenu du nombre de salariés des entreprises sous-traitantes.

À ces travailleurs et à leurs familles s'étaient jointes des délégations d'entreprises Ford venues d'Allemagne, de France, d'Espagne, de Turquie, faisant fi des efforts de la direction pour monter les travailleurs des différents sites les uns contre les autres. Une délégation de PSA Aulnay était également présente.

La délégation allemande de l'usine de Cologne, relativement proche, était forte de plusieurs centaines de manifestants. Quatre jours plus tôt, le mercredi 7 novembre, quelque 250 travailleurs de Ford Genk étaient entrés par surprise sur le site de Cologne pour appeler leurs collègues allemands à la solidarité. La police anti-émeute, appelée par la direction de Cologne, avait eu bien du mal à les en faire sortir.

S'étaient aussi joints des travailleurs et des délégations syndicales nombreuses entreprises fermées ou sous le coup d'une menace de fermeture ou de suppressions d'emplois : des anciens d'Opel Anvers, fermé en 2010, d'Audi Bruxelles,



restructuré en 2006, des délégations venues de Volvo Gand, Philips Bruxelles, Dow Chemicals, Bekaert... Pour le seul mois d'octobre, ce sont en effet plus de 15 000 suppressions d'emplois qui ont été annoncées en Belgique ! Des travailleurs venus de Liège, une ville francophone proche de Genk, suscitaient des gestes de sympathie de la part des manifestants flamands : des pouces levés, des tapes sur l'épaule signifiaient que leur présence était appréciée, après des années de matraquage sur la division entre Flandre et Wallonie de la part des partis politiques et des médias.

Tous ces signes positifs étaient malheureusement contrebalancés dans cette « marche pour l'avenir » par le silence du cortège : aucun mot d'ordre, aucune revendication n'étaient apportés par les organisations syndicales, excepté un sinistre brassard noir distribué en signe de deuil. Aucune perspective face à la vague de suppressions d'emplois, aux attaques en cours contre les salaires, contre les chômeurs, n'était formulée. Cet apolitisme délibéré ne peut que renforcer le sentiment d'impuissance éprouvé par beaucoup. Seuls, le cortège du PTB (Parti du travail de Belgique, d'origine maoïste) et les pancartes revendicatives tenues par des militants politiques, tranchaient avec le ton d'enterrement silencieux voulu par les directions syndicales.

relancer la compétitivité : baisse de cotisations sociales et des impôts pour les entreprises, baisse du « coût du travail », etc.

Pendant ce temps, le gouvernement, lui, discute d'une augmentation de la TVA à 22 %, de « sauter » la prochaine indexation des salaires, de mesures d'économies « à la tondeuse » dans les budgets publics... après avoir décidé de consacrer 2,9 milliards d'euros pour recapitaliser Dexia.

Face à la crise, le patronat est à l'offensive pour maintenir ses profits. Reste aux travailleurs à s'organiser pour de bon, afin d'imposer la défense de la seule chose qu'ils ont pour vivre : leurs salaires et leurs emplois !

Correspondant LO

# Les agences de notation sur la sellette

Le 12 novembre, le parquet de Trani, en Italie, a engagé des poursuites contre les agences de notation Standard & Poor's et Fitch pour avoir, en dégradant la note de l'Italie au printemps et à l'automne 2011, « fourni de manière intentionnelle aux marchés financiers une information tendancieuse », information qui se traduit par un effondrement de la Bourse de Milan. Les dirigeants des deux agences sont accusés d'avoir ainsi agi à des fins spéculatives. L'affaire a été transmise à un juge, qui peut décider ou pas de l'ouverture d'un procès.

En Australie, le 5 novembre, un tribunal australien a pour sa part bel et bien condamné Standard & Poor's à indemniser treize collectivités locales du pays qui ont perdu des millions de dollars australiens. Elles avaient souscrit en 2006 à des produits financiers très bien notés (le fameux triple A), et donc recommandés comme sans risque par l'agence, mais dont la valeur s'est effondrée avec la crise financière. En revendant ces produits, les municipalités australiennes ne récupérèrent que 7 % de leur mise. Entre-temps, l'agence avait abaissé leur note, les classant dans la catégorie des produits risqués.

C'est la première fois qu'une agence de notation est ainsi condamnée pour une « notation trompeuse ». Ce n'est pourtant pas la première fois que la responsabilité des agences de notation dans un fiasco financier est engagée et fait l'objet d'un procès. Mais, explique le journal Les Échos, « pour l'instant, les procès intentés n'ont pas abouti à des condamnations. Pour une raison simple : ils ont presque tous été engagés aux États-Unis, où les agences de notation bénéficient de règles bienveillantes. »

Quant aux banquiers spéculateurs, qui sont les vrais responsables de la crise financière, ils restent impunis. Ils ont non seulement bénéficié de la bienveillance des autorités, mais ils ont même reçu de ces dernières des milliards de dollars et d'euros de subventions pour les aider à se sortir de la crise qu'ils avaient créée, et donc pour continuer à nuire.

Jean-Jacques LAMY

• **L'imposition de Google**

Les tours de passe-passe d'un géant de l'informatique

D'après une information du *Canard Enchaîné* reprise par la presse, le moteur de recherche Google aurait réalisé en France un chiffre d'affaires compris entre 1,25 et 1,4 milliard d'euros, mais n'aurait déclaré que 138 millions d'euros d'activité, ne reversant qu'un peu plus de cinq millions d'euros au titre de l'impôt sur les sociétés.

Le fisc parle d'un manque à gagner d'un milliard d'euros sur quatre ans, qu'il réclame à Google pour des profits tirés d'activités commerciales réalisées en France mais déclarées en Irlande, où l'impôt sur les sociétés est de 12,5 % contre 33,3 % en France.

En réalité, c'est tout un système d'optimisation fiscale que Google pratique pour réduire son imposition à travers l'utilisation de filiales. En bref, la maison mère américaine concède des droits à une filiale irlandaise basée aux Bermudes, celle-ci récupère à travers une autre de ses filiales l'ensemble des profits des activités commerciales réalisées en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique sans avoir à payer d'impôt en Irlande.

Mais Google utilise en plus une disposition du droit irlandais qui permet de réduire encore ses charges, en transférant certaines redevances à des filiales basées dans l'Union européenne. Et comme il s'agit d'une filiale basée aux Pays-Bas, cette deuxième pratique a été baptisée par les spécialistes : « sandwich hollandais ».

Tous ces procédés qui ont permis à Google d'échapper au versement d'impôts, ne sont pas l'apanage de Google puisque l'évasion fiscale, est pratiquée en toute légalité en Europe, par d'autres groupes, notamment américains. Sont en effet concernés la plupart des vendeurs de publicité sur Internet, de logiciels, de biens dématérialisés et même d'ordinateurs ou encore de consoles de jeux, comme Apple, Microsoft, Amazon, Oracle et Facebook.

Les groupes informatiques les plus performants utilisent les vieilles ficelles, avec montages financiers et recours aux paradis fiscaux que pratiquent depuis des années de nombreuses entreprises. Des pratiques qui ne sont en réalité possibles que par l'existence du secret des affaires qui permet à de nombreuses entreprises faisant des profits colossaux de se soustraire à leurs obligations fiscales.

David MARCIL

• **Syrie**

Une nouvelle coalition de l'opposition

**La population entre deux menaces**

Le 11 novembre, vingt mois après le début du soulèvement en Syrie, plusieurs mouvements d'opposition au régime de Bachar El-Assad, accueillis par le Qatar, se sont donné une direction unifiée, plus large que ne l'était le « Conseil national syrien » (CNS), qui n'obtenait pas l'adhésion des grandes puissances et des dirigeants arabes. Ains est née une « Coalition nationale syrienne des forces de l'opposition et de la révolution ».

Cette proclamation d'une coalition de personnalités aspirant à succéder au régime actuel fait suite à l'initiative d'un vétéran de l'opposition, Riad Seif, soutenu par les États-Unis. La France, pour ne pas être en reste, a salué cette unification des opposants par la voix de son ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, qui s'est félicité d'une avancée qualifiée d'« étape supérieure. » Puis François Hollande a annoncé dans sa conférence de presse que la France reconnaissait désormais cette coalition comme seule représentante du peuple syrien.

Même si le mot « révolution » figure dans la nouvelle appellation, cette coalition a été d'emblée placée sous la présidence d'un religieux, un imam de Damas opposant à Assad, présenté cela va de soi comme un « modéré ». Et un homme d'affaires a été chargé de lever des fonds pour armer les insurgés.

Le souci des dirigeants



Dans les rues de Homs.

occidentaux est depuis plusieurs mois de tenter de mettre en place une alternative politique crédible au régime d'Assad, au cas où celui-ci finirait par s'écrouler. Le CNS avait à leurs yeux le défaut de n'être composé que d'opposants en exil n'ayant guère de crédit auprès des combattants de l'intérieur. De plus, les Frères musulmans le dominaient trop visiblement. Les anciens du CNS n'en conservent pas moins le tiers de la représentation de la nouvelle coalition et la porte reste ouverte à d'autres groupes encore à l'écart.

En élargissant leur représentation et en satisfaisant aux demandes des grandes puissances, les aspirants à la succession d'Assad espèrent obtenir de leur part des livraisons d'armes et notamment de missiles sol-air et antichars qui permettraient aux groupes

armés de riposter aux avions et aux tanks de la dictature. Mais pour le moment la Coalition voudrait faire reconnaître sa légitimité à l'étranger dans l'espoir de pouvoir s'emparer des ambassades syriennes dans le monde et de mettre la main sur une partie des avoirs du régime Assad.

Quant au peuple syrien qui depuis vingt mois paye cher la volonté du régime de conserver le pouvoir, que peut-il attendre de cette coalition élargie ?

Sur le terrain, c'est une guerre civile meurtrière qui continue. D'un côté le régime d'Assad ne recule pas devant les bombardements de quartiers ou de villes entières, rendant la vie de la population insoutenable.

Mais, de l'autre, il apparaît de plus en plus que le régime imposé par des groupes armés dans les zones dites libérées ne

vaut le plus souvent pas mieux. Exécutions sommaires, imposition de la loi islamique, mise en coupe réglée des villages contrôlés par des combattants djihadistes, tout cela n'augure rien de bon si de tels « libérateurs » finissaient par s'imposer dans le pays.

Ce que vise la coalition est de réussir à coiffer cette opposition armée d'une autorité politique présentable, à laquelle toutes les tendances politiques, de la gauche à la droite, accordent leur caution, tandis que les puissances occidentales pourraient leur accorder une aide financière et militaire. Mais le risque est bien, si la nouvelle coalition et l'opposition armée parvenaient à leurs fins, que le peuple syrien ne fasse qu'échanger une oppression contre une autre.

Jacques FONTENOY

• **Ile de La Réunion**

**Un ministre sensible aux intérêts... du patronat**

Les crédits prévus pour l'Outre-mer dans le budget 2013 vont augmenter de 4,5 % par rapport à l'année précédente, ce qui portera leur montant à 2,2 milliards d'euros. Sur cette somme la moitié précisément servira, nous dit le gouvernement, à l'emploi. Ce montant correspond en fait au financement des exonérations de cotisations sociales patronales dont bénéficieront 70 000 entreprises des DOM.

À l'annonce du vote quasi unanime de l'Assemblée nationale sur ce texte, le ministre de l'Outre-mer Victorin Lurel a remercié les députés et s'est dit « ému, merci pour ce vote ». En revanche, c'est sans aucune émotion que ce même ministre a annoncé, à l'occasion de sa venue à La Réunion les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre, que « le financement des dispositifs de type bonus Cospar ou accord Bino

n'a jamais eu vocation à être pérennisé. » Et voilà qu'en une phrase le ministre tire un trait sur les principaux avantages que les travailleurs avaient arrachés en 2009, lors de la grève générale aux Antilles et des manifestations à la Réunion.

À La Réunion, le bonus Cospar d'un montant de 50 à 60 euros par mois est versé par les patrons (contre allègement de cotisations sociales)

aux salariés payés à moins de 1,4 smic. À ce bonus s'était ajouté le RSTA, un revenu transitoire de solidarité, payé par l'État et d'un montant de 100 euros mensuels. C'est dire que jusqu'à présent les salariés parmi les moins bien payés touchaient 150 euros par mois... que le gouvernement voudrait tout bonnement supprimer à compter du début de l'année 2013.

Si la mesure était adoptée, 45 000 travailleurs verraient donc leur revenu baisser de cette somme, ce qui est totalement inacceptable. Le dispositif Cospar-RSTA était il est vrai limité dans le temps puisqu'à l'origine il n'était prévu que sur la période

2009-2011. Quand le problème de sa suppression s'était posé au début de l'année 2012, le gouvernement Sarkozy avait finalement reculé en prolongeant le dispositif pour une année supplémentaire, ce que ne compte pas faire, du moins pour l'instant, le gouvernement socialiste.

C'est peut-être sans compter sur la colère que cette annonce risque de provoquer parmi les 45 000 travailleurs de La Réunion ainsi volés, et tous ceux outrés par ce que concocte le gouvernement, mielleux envers les patrons mais dur à l'égard des classes populaires.

Émile GRONDIN

## • Une semaine pour l'emploi

### Double peine pour les handicapés

Du 12 au 18 novembre s'est tenue la « Semaine pour l'emploi des personnes handicapées » organisée par l'Adapt, une association de défense des handicapés, qui tente de favoriser leur embauche au travers de différentes manifestations.

Le constat dressé par l'Adapt montre la discrimination dont sont victimes les handicapés face à l'emploi, surtout en cette période où le chômage ne cesse de croître. Le taux de chômage des personnes handicapées est de 20 %, le double de la moyenne nationale et, pour la seule année 2011, le

nombre de demandeurs d'emploi handicapés inscrits à Pôle emploi a augmenté de 13,9 %, contre 5,3 % pour l'ensemble des travailleurs.

Déjà, la loi de 1987 faisant obligation aux entreprises de plus de vingt salariés d'employer 6 % de personnes handicapées, sous peine de sanctions financières, n'était pas appliquée, y compris dans les établissements publics. Près de quatre entreprises sur dix n'atteignent pas ce quota. Un rapport du Sénat relevait qu'en 2009 le taux d'emploi des handicapés ne

s'établissait qu'à 2,7 % dans le privé, et 4,2 % dans le public. Si, depuis cette date, les choses s'étaient un peu améliorées, essentiellement parce que les pénalités financières avaient augmenté, on constate maintenant que les personnes handicapées sont les premières victimes de la montée du chômage.

La loi impose aux entreprises et à l'État des obligations envers les handicapés. Mais comme beaucoup d'autres obligations, ils les piétinent sans scrupules.

Marianne LAMIRAL

## Au sommaire de

### LUTTE DE CLASSE N° 147 (novembre 2012)

- **États-Unis:**  
Élection présidentielle: deux candidats de la bourgeoisie pour un fauteuil
- **Mali:**  
Manœuvres diplomatiques et militaires de l'impérialisme français
- **Venezuela:**  
Derrière la vitrine des programmes sociaux, Chávez remplit sa mission vis-à-vis du grand capital
- **Sidérurgie lorraine:**  
Des de Wendel à Mittal: l'enrichissement ininterrompu des grandes familles bourgeoises

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



## • À Douai et Lens

### Une manifestation commune contre les licenciements

**Vendredi 9 novembre, environ 150 salariés de cinq entreprises touchées par des fermetures ou des plans de suppressions d'emplois se sont retrouvés pour s'opposer aux licenciements.**

Les salariés de ces cinq usines sont tous touchés par la guerre que mène le patronat contre les travailleurs. Les 250 salariés de Doux à Graincourt ont été licenciés lors de la fermeture de l'abattoir fin octobre. Durisotti, à Sallaumines, est une entreprise familiale de 350 salariés qui transforme des véhicules utilitaires pour l'État, les artisans, etc. Une centaine d'emplois sont menacés par un plan de licenciements. La forge MSI, à Hénin-Beaumont et Billy-Montigny, produit de l'acier, notamment pour le secteur ferroviaire. Les 136 emplois sont menacés. La papeterie Stora Enso, qui emploie 300 salariés à Corbehem, va être vendue

par le groupe finlando-suédois. La centrale électrique de Hornaing, la SNET, va être fermée par le groupe E.ON.

Les travailleurs de ces différentes entreprises se sont réunis devant l'usine Durisotti, à Sallaumines et ils sont allés porter leurs revendications aux sous-préfectures de Lens (Pas-de-Calais) et Douai (Nord). Ils se sont aussi rendus aux usines Stora Enso à Corbehem et SNET à Hornaing pour des prises de paroles et un déjeuner en commun.

Les ouvriers de différents secteurs, de la métallurgie à l'agro-alimentaire, ont pu discuter de leurs conditions de

travail, des problèmes rencontrés dans chaque entreprise et de leur situation commune. Les travailleurs de ces entreprises produisent de l'électricité, des voitures, du papier, de l'acier ou abattent des poulets. Il s'agit de grands groupes internationaux comme Doux, Stora Enso ou E.ON, ou d'entreprises familiales sous-traitantes comme Durisotti. Les actionnaires sont français, suédois, allemands... Mais face à la crise, tous ces patrons ont la même solution: tailler dans les effectifs ou fermer des usines entières.

Dans cette région durement touchée par le chômage, les travailleurs ont tenu à affirmer qu'ils ont tous en commun d'être des salariés qui n'ont que leur salaire pour vivre et que c'est en s'unissant qu'ils pourront s'opposer à ceux qui

veulent les en priver.

Ils ont prévu d'autres actions pour se faire entendre et ont appelé les autres

travailleurs menacés de la région à rejoindre leur lutte contre les licenciements.

Correspondant LO



## • Assurance automobile

### Faire payer les femmes au nom de l'égalité

De combien l'assurance automobile pour les femmes va-t-elle augmenter, puisqu'il est certain qu'elle augmentera? En contrepartie, l'assurance pour les hommes diminuera-t-elle un peu, et là, rien n'est moins sûr? Tel est le problème sur lequel se penchent actuellement les compagnies d'assurance puisque, le 21 décembre, en vertu d'une décision de la Cour de justice des communautés européennes, la différence de tarif entre les deux sexes devra être abolie.

Jusqu'à présent, en France, le montant de l'assurance automobile, comme celui des autres assurances d'ailleurs, est fixé en fonction du risque. Or, les hommes étant

statistiquement responsables d'accidents de circulation plus fréquents et plus graves, donc plus coûteux pour les compagnies d'assurance, que les femmes, la logique voulait qu'ils paient plus cher. Leur prime est en moyenne supérieure de 8 % à celle des

femmes, la différence pouvant atteindre 20 %, voire 100 % lorsqu'il s'agit de jeunes conducteurs.

Mais voilà, la Cour de justice européenne a estimé sans rire que cette mesure était discriminatoire envers les hommes! Elle oblige par

conséquent les compagnies d'assurance à appliquer le même tarif pour chacun, quel que soit le sexe ou l'âge, pour les contrats signés après le 21 décembre. Et il y a fort à parier que, pour ne pas « discriminer » leurs intérêts financiers, les compagnies

ne baisseront pas les primes payées par les hommes pour les aligner sur celles des femmes. Mais, même si elles diminuent un peu les premières, de toute façon, les femmes paieront plus... au nom de l'égalité hommes-femmes.

Marianne LAMIRAL

## Les lunettes des institutions européennes

C'est au nom de l'égalité des sexes que la Cour de justice européenne veut aligner les primes d'assurance automobile payées par les femmes sur celles des hommes, ce qui revient à les augmenter.

C'était aussi au nom de l'égalité que cette même Cour avait en 1991 mis la France en demeure de se conformer à

une directive européenne qui étendait aux femmes l'autorisation de travailler de nuit dans les usines, ce qui s'est traduit par une loi votée en 2000. Sous prétexte de parité, les travailleuses ont été victimes d'une véritable régression sociale.

En revanche, alors que l'égalité salariale est l'un des

principes fondateurs de la Constitution européenne, les hommes gagnent en moyenne 16,4 % de plus que les femmes en Europe, et ces dernières sont majoritairement présentes dans les branches de métiers les moins qualifiés et les emplois à temps partiel imposé. Là, la Commission de Bruxelles, c'est-à-dire

l'organe exécutif de l'Union européenne, se contente de constater que l'écart entre les salaires « traduit une inégalité persistante dans le marché du travail dans son ensemble ». Et de publier des directives, sans menacer personne de quoi que ce soit lorsqu'elles ne sont pas appliquées.

M. L.

## • Sanofi – Toulouse Les jeudis de la colère continuent

Depuis le jeudi 5 juillet, soit depuis quatre mois, les travailleurs de Sanofi Toulouse organisent tous les jeudis des actions contre la fermeture du site – annoncée dans un premier temps – puis, maintenant, contre le transfert de 300 personnes vers Lyon et Vitry.

Les salariés ne sont pas dupes. Cette deuxième annonce est, d'après eux, un moyen pour la direction de les diviser. D'ailleurs les responsables syndicaux dénoncent le fait que la direction tente d'inciter les salariés à accepter un plan de rupture conventionnelle des contrats de travail à grande échelle.

Après avoir manifesté à Paris, à Montpellier, à Lyon avec les autres salariés des usines de Sanofi, après que les dirigeants syndicaux sont intervenus au congrès du Parti socialiste, jeudi 8 novembre, c'est devant l'entreprise qu'ils ont manifesté, brûlant page par page des exemplaires du « code d'éthique » de l'entreprise, estimant à juste titre que la direction ne respectait en rien ce fameux code. Ils ont dénoncé tout ce qu'ils estimaient scandaleux : les conflits d'intérêts réels, les subventions de campagne électorale aux USA, la condamnation du groupe en Algérie pour corruption... et surtout le non-respect des salariés qui ont fait réaliser à Sanofi pratiquement neuf milliards de profits en 2011 et permis aujourd'hui au groupe de se hisser au rang de première capitalisation du CAC 40, devant Total. Une bonne « compétitivité » qui se traduit par la menace de mettre au chômage 914 salariés !

Avant de rentrer pour accompagner les délégués en réunion du personnel, les travailleurs se sont donné rendez-vous mercredi 14 novembre pour manifester avec les autres salariés de Toulouse.

La lutte continue !

Correspondant LO

## • Faurecia

Face aux projets de licenciements,

# Défendre l'emploi et les salaires

La direction de Faurecia vient d'annoncer une baisse de ses bénéfices et la suppression de 3 000 emplois sur 2012 et 2013. En 2011, c'est 1 300 emplois qui ont été supprimés, soit en trois ans 4 300 emplois.

Faurecia est une filiale à 57,4 % du groupe PSA Peugeot-Citroën. Elle fabrique des équipements pour l'industrie automobile : sièges, intérieurs de voitures, pare-chocs, échappements... Ses clients sont bien sûr PSA, mais aussi Renault, Volkswagen ou d'autres. Et des bénéficiaires, Faurecia en fait : sur les neuf premiers mois de l'année, ils se chiffrent par centaines de millions d'euros et le chiffre d'affaires du groupe est en hausse de 7,6 %. Mieux encore, les dirigeants de Faurecia annoncent des perspectives de croissance de 6 à 7 % par an, pour atteindre un chiffre d'affaires mondial de 22 milliards d'euros à l'horizon 2016.

Alors la réalité, c'est que la croissance des profits des actionnaires de Faurecia et la construction de nouvelles



unités industrielles en Chine et en Europe de l'Est, ce que les capitalistes appellent les « marchés émergents », passent de leur point de vue par la fermeture d'usines et la suppression de milliers d'emplois dans les bassins industriels plus anciens où, disent-ils, les ventes baissent. Mais ils font bien leurs profits et leurs dividendes et les calculent à l'échelle mondiale, et non pas au niveau de chaque usine ? Alors pourquoi les travailleurs devraient-ils accepter

cette argumentation qui vise à les diviser ?

Dans l'Orne à Flers, ville de 17 000 habitants, 2 000 salariés travaillent sur deux sites, dont le plus gros, implanté à Caligny en périphérie de Flers, a été inauguré en mai 2009. Et bien naturellement les travailleurs sont inquiets et se demandent quels mauvais coups se cachent derrière ces annonces répétitives de suppressions d'emplois, alors que l'entreprise se vante de sa croissance et de

ses projets industriels.

Les travailleurs de Faurecia n'ont aucune raison d'accepter les décisions prises pour le seul intérêt financier des actionnaires de l'équipementier et ceux de la famille Peugeot. Comme les travailleurs de PSA, tous ensemble ils représentent une force à l'échelle du groupe, et leur priorité ne peut être que la défense collective de leur emploi et de leurs salaires.

Correspondant LO

## • Poste Centrale de Nantes-Courrier

# Pas de place pour les handicapés

Samedi 10 novembre au matin c'était l'émotion chez les facteurs qui lisaient un article de *Ouest-France*, sur la souffrance au travail à La Poste. « Ah, ça y est, ils ont fait un article. Il est bien cet article. Ils vont être obligés de reculer », pensaient certains. « Ils n'aiment pas ça, qu'on révèle ce qui se passe », était l'avis de tous.

Une conférence de presse s'était tenue la veille à la Maison des Syndicats, où les postiers étaient venus en nombre soutenir deux collègues en butte à la direction. Malgré l'état physique difficile du dos de l'une et des jambes de l'autre, elles n'ont toujours pas obtenu l'oreille de la direction de La Poste pour essayer un autre métier. Pour l'une comme pour l'autre, les propositions ont été rejetées par écrit ou par oral.

À qui veut-on faire croire qu'une entreprise de 250 000 personnes n'a pas de postes à proposer à ceux qui ne peuvent plus assurer la

distribution ? De plus, d'année en année, de nouvelles tournées sont supprimées, ce qui ajoute de la charge sur les épaules de ceux qui restent, et n'arrange rien aux problèmes de santé. La Poste se vante d'offrir des débouchés aux handicapés, mais pas à ceux qu'elle fabrique.

La journaliste n'a pu que constater le hiatus entre les déclarations officielles du PDG de La Poste, sur la possibilité pour ceux qui se retrouvent handicapés de pouvoir poursuivre un cursus honorable, et le cas de deux travailleuses, qui malheureusement ne sont pas les seules.

Le fait est que, localement, la direction du courrier ne veut pas paraître un tant soit peu favorable aux salariés. Elle sous-évalue régulièrement la charge de travail, qui atteint souvent les 110 ou 130 %, pour ne pas avoir l'air de réclamer du personnel à ses supérieurs – mauvais point pour un déroulement de carrière.

De restructurations en restructurations, la charge de

travail est devenue trop importante, supérieure même en poids et en distance parcourue à ce que La Poste elle-même a défini dans sa brochure de 2005. On peut rentrer à La Poste à 19 ans et se retrouver à 25 ans avec un mal au dos

affirmé.

Les postiers étaient venus nombreux accueillir la représentante de la presse locale. Mais, au-delà du cas des deux collègues, c'est de l'intérêt de tous qu'il s'agit.

Correspondant LO

## Le crocodile Lacoste avalé par Maus

Le groupe Maus Frères vient d'acquérir Lacoste. La marque au crocodile était pourtant une affaire de la famille Lacoste. Mais la fille a évincé le père de la direction de cette entreprise familiale. Celui-ci a alors vendu ses actions à Maus et la fille jette l'éponge en lui cédant aussi les siennes, faute de pouvoir surenchérir. Ainsi, le groupe suisse Maus, qui depuis 1998 possédait déjà Devanlay, détenteur de la licence mondiale de la fabrication et de la distribution du Lacoste, possède désormais aussi la

marque.

À l'heure où le gouvernement en appelle au « patriotisme économique », voilà donc cette marque, emblématique sur les courts de tennis, qui abandonne le pavillon tricolore pour hisser celui de la Suisse. Mais là il s'agit des centaines de millions qui vont augmenter les fortunes du père et de la fille Lacoste, ainsi que des profits à venir des frères Maus. Pour les familles bourgeoises, l'argent n'a pas plus de frontières qu'il n'a d'odeur.

Correspondant LO

### • PSA – Aulnay-sous-Bois

Alors que des négociations se déroulent

# Les travailleurs maintiennent la pression

**Face à la mobilisation des travailleurs, la direction de PSA a été obligée d'ouvrir des négociations dont la première réunion a eu lieu mercredi 7 novembre.**

La fermeture de l'usine est inacceptable et PSA aurait largement les moyens de payer pour maintenir tous les emplois. Il n'est donc pas question que les travailleurs acceptent les conditions de la direction. Durant plusieurs jours, les travailleurs d'Aulnay ont fait circuler des feuilles de revendications visant à assurer à tous un emploi. Ils se sont réunis par petits groupes pour rassembler ces revendications et être sûrs de n'oublier personne, puis ont tenu à faire voter ces revendications en assemblée générale, afin de s'assurer que les syndicats en discuteraient lors des réunions.

Mardi 6 novembre, deux assemblées générales (une dans chaque équipe) ont réuni entre 200 et 250 travailleurs qui ont voté ces revendications. Ils ont aussi élu des salariés non syndiqués pour aller assister aux différentes réunions avec la direction et être des sortes de « contrôleurs » pour le compte de leurs camarades de l'usine.

#### Étrange « dialogue social »

À la première réunion, tout le monde a pu faire l'expérience de ce que PSA appelle un « dialogue social exemplaire ». La direction a par exemple refusé de répondre à la simple question de savoir quand elle prévoyait le passage de deux équipes à une seule équipe. Elle a fini par dire avec cynisme qu'elle reviendra deux mois avant !

La première revendication reste le retrait du PSE, le soi-disant « plan de sauvegarde de l'emploi », et le maintien de la fabrication de la C3 jusqu'au bout, soit au moins 2016, ce qui serait de fait la garantie que la direction reclasse effectivement chacun des travailleurs de cette usine. Les travailleurs exigent tout d'abord d'obtenir le départ à 55 ans et la possibilité pour ceux qui ont entre 50 et 55 ans aujourd'hui de rentrer dans ce dispositif au fur et à mesure, si le patron ne leur trouve pas un CDI aux conditions acceptables. La direction, elle, envisage de ne discuter que des travailleurs de 59 ans.

Quant aux autres revendications, les travailleurs veulent obtenir un CDI à des conditions acceptables pour tous. En effet il est hors de question de se laisser piéger par les propositions de reclassements bidon, les stages formations sans avenir et autres voies vers la précarité. C'est le patron qui veut fermer l'usine, c'est à lui de trouver un emploi à tous les ouvriers. Quant à ceux qui iraient travailler dans les autres usines du groupe, c'est à la direction de leur trouver un logement et d'assurer une prime de déménagement. Enfin, pour ceux qui quitteraient le groupe, les travailleurs exigent une prime de départ de 130 000 euros.

De son côté la direction, qui a prévu une première réunion de négociation le 15 novembre, espère en avoir fini avec ces réunions dès décembre, en ayant obtenu la signature de syndicats et en cédant le minimum.



#### L'État prêt à aider... le patron

Jeudi 8 novembre avait lieu une réunion tripartite avec le préfet de région, les élus locaux de la Seine-Saint-Denis, la direction de PSA et les syndicats. Le préfet d'Île-de-France l'a ouverte en répétant toujours les mêmes mensonges, disant que l'État ne peut pas intervenir, ayant le culot d'affirmer que le gouvernement ne dépenserait pas d'argent pour le plan de licenciements de PSA. Mais garantir d'une façon ou d'une autre les emplois, ce n'est pas le souci du gouvernement, qui préfère aider les profits du patron en garantissant sa banque, PSA finance, pour des prêts à hauteur de sept milliards.

Le président socialiste de la région, Jean-Paul Huchon, a proposé de l'argent pour aider les entreprises qui viendraient

s'installer sur le site de PSA Aulnay. Le président du conseil général du département a tenu le même genre de discours. À l'image de ce que font leurs copains du gouvernement, ces gens-là ne connaissent pas d'autre recette que d'arroser les patrons. Ce n'est pas sur eux que les travailleurs pourront compter pour s'opposer à ceux qui veulent les licencier.

Ceux qui ont participé à cette réunion ont parfaitement compris cette complicité avérée entre PSA et le gouvernement. Ils ont pu vérifier aussi les mensonges du représentant de PSA, Denis Martin, qui peut tranquillement expliquer que PSA perd de l'argent sur chaque C3 vendue. Ce qui est quand même dommage pour ces capitalistes, s'agissant juste de la voiture la plus vendue du groupe. « Mentez, mentez,

il en restera toujours quelque chose » !

Tout cela montre la nécessité de maintenir la mobilisation. Les patrons sont experts pour organiser des réunions à n'en plus finir qui n'aboutissent à rien du point de vue des travailleurs. Si ceux-ci ne se font pas craindre du patron, il ne sortira rien de ces négociations, car ce n'est pas autour de la table que peut se jouer le rapport de force, mais dans l'usine et dans la rue.

Depuis plus d'un an, la mobilisation des travailleurs de PSA a pu déjouer les sales coups du patron et les opérations de division. Chaque fois, les travailleurs de l'usine d'Aulnay ont montré leur détermination, même si les nerfs sont mis à rude épreuve. Ils ont la force de faire reculer le patron.

Correspondant LO

### • Groupe Renault

Sous prétexte de compétitivité

# Renault attaque les salariés

**Le 13 novembre, Renault a obtenu l'accord de trois syndicats sur un plan de « compétitivité » qui serait appliqué pour la période 2014-2016 dans les usines espagnoles de Palencia, Valladolid et Séville.**

En prétextant la possibilité de 1 300 embauches, la direction du groupe a l'intention de mener une série d'attaques contre les salaires. Leur augmentation serait limitée à

50 % de la progression de l'indice des prix pour 2013 et les primes de nuit baisseraient de 10 %. D'autre part, le temps de travail augmenterait de trois jours par an et la flexibilité des horaires inclurait désormais un roulement sur sept jours.

Si le syndicat minoritaire CGT a refusé de signer, l'UGT, les Commissions ouvrières et le syndicat de cadres CC l'ont fait approuver lors d'assemblées, au nom de la garantie de la pérennité des usines.

Au même moment, la

direction de Renault organisait à Paris sa deuxième séance de négociations avec les directions syndicales françaises. Son but affirmé est d'obtenir de celles-ci un accord du même type, en échange duquel « elle pourrait s'engager à ne pas fermer d'usine en France malgré un marché européen sans véritable croissance à l'horizon du plan stratégique 2016 ».

Derrière le jargon et les menaces, on devine sans peine la teneur des attaques contre les salariés. En Espagne, Renault

veut instaurer un nouveau type de contrat de 18 mois « équivalent à 72,5 % de celui d'un agent de production qualifié ». D'autres projets sont en cours, prévoyant notamment d'obliger les travailleurs à la mobilité entre toutes les usines d'une même partie du pays. Quant au reste du programme, l'exemple de son « accord » en Espagne est clair : augmentations d'horaires et baisses de salaire, flexibilité maximum.

Tout cela se fait évidemment sur fond de plaintes

sur la baisse des ventes de voitures. Renault joue sur tous les tableaux, dans le but d'obtenir à la fois des aides étatiques et une croissance de la « profitabilité » – comme la direction le dit – sur le dos des salariés.

Ses 11 milliards de liquidités annoncées, les lignes de crédits obtenues, ne suffisent pas à Renault dont le seul objectif reste de maximiser les profits, même dans cette période de crise.

Correspondant LO

## • Cartonnerie Allard Compiègne

### Pas touche aux salaires et aux emplois !

À l'usine de Compiègne de la cartonnerie Allard, qui compte près de 120 salariés sur les 500 de cette PME, la majeure partie des ouvriers en fabrication ont débrayé durant une heure le matin du vendredi 9 novembre. La direction a en effet annoncé fin octobre que, le patron Allard prenant sa retraite, il serait question « d'ouvrir le capital partiellement ou totalement », comme le dit le directeur. Autrement dit il serait question de vendre. Mais, comme l'ont dit des travailleurs, peu importe le nom du futur patron, il n'est pas question pour eux d'accepter qu'on touche même à un seul emploi ou à un seul centime d'euro de leur revenu.

Allard fournit toutes sortes de cartons d'emballage pour les entreprises environnantes, comme Colgate, usine qui se trouve juste à côté. Les salariés travaillent en équipe, en 2x8, et doivent embaucher à 5 heures le matin. Le travail est dur physiquement, beaucoup de postes demandent de manipuler de gros paquets de cartons. Des travailleurs, même jeunes, se retrouvent ainsi avec de graves tendinites. Le salaire oscille entre le smic et 1 400 euros au bout de vingt ans d'usine, pour les ouvriers en production. Et les salaires sont quasiment bloqués depuis des années. Autant dire que la famille Allard, qui détient 100 % du capital, s'est enrichie sur le dos des travailleurs, année après année, depuis... la fin des années 1920. Car Allard est peut-être une PME, mais elle a affiché des bénéfices durant toutes ces années.

Alors, quelles que soient les décisions du patron Allard, les travailleurs ne doivent pas en subir les conséquences.

Correspondant LO

## • SNCF

### Faute d'investissements et d'effectifs

## Soirée noire sur la banlieue nord de Paris

Le 7 novembre, en pleine heure de pointe, 50 000 passagers se sont trouvés bloqués plusieurs heures durant sur les lignes SNCF au nord de Paris. À l'origine, une panne d'alimentation électrique sur une voie entre Aulnay-sous-Bois et Mitry-Claye.

Bien qu'il ne soit pas encore clairement établi s'il s'agit d'une panne accidentelle ou liée à un manque d'entretien, les problèmes de la ligne B sont suffisamment répétitifs pour qu'on soupçonne le manque d'investissements qui caractérise le réseau banlieue.

La panne aurait pu se régler au bout d'une heure. Mais si elle a pris de telles proportions, c'est que des usagers excédés sont descendus sur les voies, bloquant de ce fait toute la circulation des trains. En pareil cas, les conducteurs sont obligés de déclencher des alertes radio qui ont pour effet d'arrêter tous les trains jusqu'à

ce que le danger puisse être clairement écarté. Cette situation a donc provoqué de longues attentes pour les autres trains dont les voyageurs, eux aussi excédés, sont également descendus sur les voies, démultipliant les problèmes et rajoutant plusieurs heures au blocage de la circulation.

Face à ce problème, tout ce que le ministre des Transports a trouvé à dire est que l'on n'était peut-être pas obligé de tout bloquer dès qu'il y a une alerte radio. De tels propos sont complètement irresponsables. Ils ont choqué les cheminots, dont certains disaient : « Ce n'est pas lui qui

risque de se retrouver avec des voyageurs sous son train. »

De telles âneries, même dans une bouche ministérielle, sont aussi une façon de ne pas parler des vrais problèmes et donc des vraies responsabilités.

Presque tous les jours, si ce n'est plusieurs fois par jour, il y a des incidents sur le réseau francilien. Le nombre de passagers sur le réseau de Paris Nord a par exemple augmenté de 30 % en dix ans, sans que suivent les investissements qui auraient été nécessaires pour transporter ces millions de passagers. Non seulement le réseau est largement sous-dimensionné par rapport aux besoins mais, année après année, la SNCF réduit les effectifs. Par exemple, les trains de la ligne B sont des EAS, ce qui veut dire « équipement à agent seul ». La direction a

délibérément choisi de supprimer le poste de contrôleur, qui faisait justement les annonces dans les rames en cas de problèmes, ce dont se plaignent en permanence les usagers. Et c'est dans ce genre de situation que l'on mesure à quel point la décision de supprimer ces contrôleurs était néfaste.

Evidemment, quels que soient les problèmes, certains voyageurs prennent pour cible les cheminots, comme cela a été le cas le 7 novembre pour deux agents de conduite qui ont été agressés.

De gros investissements sont nécessaires, des effectifs manquent dans tous les secteurs. Voilà ce à quoi la SNCF et le gouvernement devraient s'attaquer. Voilà ce qu'ils ne font pas, et cela depuis des années.

Correspondant LO

## • COFPA-Albany – Saint-Junien (Haute-Vienne)

### Les travailleurs sous la menace de licenciements

Après avoir débrayé puis tenu une conférence de presse devant l'usine le 31 octobre, fait signer une pétition contre les licenciements samedi 3 novembre sur le marché de Saint-Junien, les travailleurs de COFPA-Albany ont appelé les travailleurs des autres entreprises et la population de Saint-Junien à manifester avec eux le samedi 10 novembre. Avec de nombreux autres salariés et la population de Saint-Junien, et malgré la pluie battante, ils ont réaffirmé leur opposition « au moindre licenciement ».

En mars dernier, en pleine campagne présidentielle, l'indignation et la mobilisation de tout le bassin d'emploi de Saint-Junien avaient fait reculer la direction du groupe Albany, qui avait décidé de fermer purement et simplement l'entreprise. Ultra-moderne et construite avec des aides publiques, cette entreprise, qui fabrique de la toile technique pour l'industrie du non-tissé, est pourtant extrêmement rentable et les carnets de commandes sont pleins. Et par ailleurs, le groupe Albany international est florissant.

Mais la direction du groupe

a fait savoir qu'elle comptait « rapprocher la production des marchés » et annonce qu'elle veut transférer ailleurs environ 40 % de sa production, avec à la clé des licenciements dans un premier temps et, pensent les travailleurs d'Albany, sans doute à terme la fermeture de l'usine. Elle a déjà fermé l'usine de Pontouvre près d'Angoulême et prépare aussi des licenciements à Sélestat.

Pancartes et banderoles fustigeaient Hollande et Montebourg, ce dernier, en campagne pour Hollande à l'époque, étant venu dire aux travailleurs



que, si le Parti socialiste était au pouvoir, il interdirait à ces patrons voyous de fermer l'usine ! Aujourd'hui, l'usine est toujours là, mais Albany n'a pas abandonné son projet et

les travailleurs de Saint-Junien savent que, pour conserver leurs emplois, ils ne peuvent compter que sur leur lutte et la solidarité de toute une population.

Correspondant LO

## • MDP – La Ferté Macé (Orne)

### Chantage aux licenciements

42 travailleurs, sur les 58 que compte l'usine MDP à La Ferté Macé, sont en chômage partiel tous les lundis matins pendant à priori trois mois depuis le 20 octobre. Sept d'entre eux chôment même toute la journée depuis le 5 novembre.

MDP produit des ressorts et des goupilles à base de fil

métallique. Le patron prétexte les baisses de commandes, en particulier du secteur automobile, pour justifier le chômage. Mais il faudrait le lundi après-midi accélérer pour rattraper une partie de la production perdue le matin. Évidemment, si on pouvait faire en moins de temps la

même quantité de production, le patron n'en serait que plus content.

« C'est ça ou les licenciements », menace-t-il. Pour le moment, cela ne pèse pas trop lourd sur les salaires des ouvriers, car le temps non travaillé est pris en charge par le système d'indemnisation

dit APLD, comme dans l'automobile. C'est l'État qui paye et cela ne coûte rien à l'entreprise. Mais il n'est pas sûr que cela dure. Alors, répartir le travail entre tous les salariés avec l'intégralité de la paye assurée par l'entreprise est la seule solution juste.

Correspondant LO

### • Airbus – Nantes

#### Sur la chaîne du A320

## Un bel exemple de solidarité

L'usine Airbus de Nantes, implantée dans la zone industrielle de l'aéroport à Bouguenais, emploie 2 500 salariés, dont près de 400 intérimaires qui travaillent au côté des travailleurs au statut Airbus. Ils savent aussi être solidaires, comme ils viennent de le montrer à la chaîne d'assemblage du A320, où les intérimaires sont même majoritaires.

La direction recourt beaucoup aux intérimaires pour avoir des jeunes en bonne santé pouvant assurer le travail difficile de ce secteur. C'est aussi un secteur où le recours aux heures supplémentaires est fréquent, ainsi que le travail du samedi ou des jours fériés. Et, dans l'espoir d'une embauche, beaucoup de ces travailleurs précaires acceptent de travailler plus.

Le retard dans la production de cet avion est tel que, depuis le 15 octobre, les 300 salariés

concernés par l'A320 doivent effectuer deux heures supplémentaires obligatoires par semaine jusqu'au 15 mars. Cette charge de travail supplémentaire passe mal, même si elle augmente la paye, car le travail en équipe, essentiellement les 3x8, fatigue beaucoup.

Le carnet de commandes pour cet avion, le plus demandé, est plein à craquer et pour l'ensemble des Airbus, il y a du travail pour les sept ans à venir. Les profits sont à la hausse pour EADS, la maison mère,

qui pour le seul premier semestre 2012 annonce 594 millions de bénéfices, avec une trésorerie de onze milliards d'euros. Airbus a donc largement les moyens d'embaucher, ce qu'elle ne fait pourtant qu'au compte-gouttes.

Alors, quand un travailleur intérimaire, en finition sur la chaîne d'assemblage du A320, apprécié de ses camarades, s'est vu signifier sa fin de mission le mercredi 24 octobre pour le vendredi, c'est l'ensemble de l'équipe du matin sur la chaîne, soit une trentaine de personnes, qui s'est regroupée pour dire au chef d'équipe que, si ce travailleur n'était pas embauché comme c'est son souhait, elle ne ferait pas les deux heures supplémentaires obligatoires du vendredi, ni le

travail du samedi.

La direction mettait en avant comme prétexte pour ne pas l'embaucher son échec aux tests « Axon ». Mais pendant dix-huit mois il n'y a pas eu besoin de ces tests « à la tête du client » pour que ce travailleur donne toute satisfaction en se faisant exploiter !

Devant une grève qui s'annonçait unanime, la direction a reculé et a finalement proposé à ce travailleur un contrat de qualification lui permettant d'être repris en CDD. Ce n'est pas encore le CDI attendu, mais c'est déjà une demi-victoire, ressentie comme telle par tous ceux qui dans ce secteur ont participé à cette action de solidarité, qui en annonce probablement d'autres.

Correspondant LO

### • Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

## Les neuf mois de salaire enfin versés

Les salariés licenciés par Sodimédical viennent enfin de toucher neuf mois de salaire, le samedi 10 novembre. Avec les deux mois touchés le 12 octobre, les AGS (le régime de garantie des salaires) versent le reliquat des onze mois de salaire dus par le groupe Lohmann & Rauscher.

La crainte que les AGS trouvent des prétextes pour ne verser que partiellement les sommes dues tombe enfin. Même avec l'engagement du conseiller de l'Élysée qui avait promis que la situation allait se débloquer dans la semaine, il a fallu deux mois pour que la

liquidation judiciaire de Sodimédical décidée par le tribunal de commerce de Troyes se concrétise. Ces deux mois d'attente se sont encore ajoutés aux onze mois pendant lesquels L & R n'a pas payé les salaires et a réussi à liquider l'usine de Plancy-l'Abbaye,

après avoir vidé ses caisses et transféré l'activité en Chine.

Sauf que, selon que l'on ait adhéré à la CSP (contrat de sécurisation professionnelle) ou pas, que l'on soit encore en préavis ou pas, et même sans aucune raison, certains ont touché aussi pour solde de tout compte les congés payés, les indemnités de licenciement, d'autres pas. C'est manifestement la pagaille, qui fait que pour plusieurs licenciés le compte n'est toujours

pas bon.

Il reste que Lohmann & Rauscher a pu en toute impunité licencier tous les salariés de sa filiale Sodimédical de Plancy sans verser un centime. Ce groupe florissant l'a décidé il y a deux ans et a réussi à imposer cette fermeture à l'usure, malgré toutes les décisions judiciaires qui le contraignaient à régler les salaires et rétablir les emplois.

Correspondant LO

### • Candia

## Non aux licenciements !

Le groupe Candia a annoncé son intention de fermer trois usines de conditionnement de lait : Le Lude dans la Sarthe, Saint-Yorre dans l'Allier et Villefranche-sur-Saône dans le Rhône. En tout, 313 travailleurs perdraient leur emploi sur un total de 1 465. À l'annonce de cette décision, les travailleurs se sont mis en grève et ont bloqué l'accès des laiteries sur deux des trois sites.

Candia est détenu par le groupe Sodiaal, une coopérative qui regroupe également des marques comme Régilait, Yoplait ou les fromages Entremont. C'est le premier groupe

français de collecte du lait, le cinquième en Europe. Les bénéfices étaient de 2,9 millions d'euros en 2011, de 4,4 millions en 2010. Ses dirigeants ne peuvent même pas dire que le travail se réduit dans les laiteries. Le volume de lait collecté, d'après leurs propres chiffres, s'accroît d'année en année.

Il s'agit simplement, comme le dit crûment la direction, de regrouper la production de Candia sur cinq sites au lieu de

huit. Le but est de produire 400 millions de litres par an dans chaque usine, alors que



les trois qui ferment produisent 300 millions de litres en tout. Sodiaal veut ainsi augmenter ses bénéfices, en surchargeant les travailleurs dans les sites qui resteront en activité et en se débarrassant des autres, quitte à ruiner les petites villes où sont implantées les laiteries.

Au Lude par exemple, 10 % de la population active travaille à la laiterie, et la ville a déjà subi plusieurs fermetures d'usines.

Il n'est pas acceptable que des familles entières soient ainsi sacrifiées à la loi du profit.

Daniel MESCLA

### • Coloplast-Porgès – Sarlat (Dordogne)

## Grève pour les salaires

Depuis lundi 5 novembre, 80 des 120 ouvriers en CDI ainsi que des cadres de Coloplast-Porgès, à Sarlat, sont en grève pour de vraies augmentations de salaire.

Coloplast-Porgès fabrique à Sarlat plus d'une dizaine de millions de sondes d'urologie chaque année. Elle fait partie d'un groupe comptant 8 000 personnes dans le monde et dégageant 500 millions d'euros de bénéfices en 2012. Il y a trente ans, plus de 600 personnes travaillaient encore à Sarlat. Ils sont désormais seulement près de 350 (dont la moitié d'ouvriers), en comptant les intérimaires, dont certains sont précaires depuis longtemps.

Cette année, la direction ne propose qu'une augmentation générale de 1 %. Pour justifier ce blocage des salaires, la direction explique que la croissance, qui était de 7,7 % l'an dernier, est maintenant seulement de 5,4 %. Mais en 2011 le bénéfice annoncé par Coloplast-Porgès a été de 10,2 millions d'euros, et il devrait être cette année du même niveau. De plus, une dizaine de hauts cadres vont toucher l'équivalent de trois ans de salaire ouvrier en prime, ce qui confirme pour les ouvriers le mépris de la direction à leur encontre.

Estimant que le compte n'y était pas, les travailleurs ont donc décidé d'arrêter le travail. Étant donné une inflation à 1,9 %, ils considèrent que les propositions de la direction équivalent à une baisse de salaire moyenne de 49 euros par mois. De plus, leur prime d'intéressement va baisser. Estimant qu'au total la direction vole mille euros à chaque salarié cette année, ils demandent donc une augmentation minimale de cent euros de salaire brut mensuel pour tout le monde et le remplacement des départs à la retraite.

Un piquet des grévistes bloque l'entrée du site principal depuis le début. La direction a traduit en justice un militant syndical et menace de faire venir la police. Malgré ces tentatives d'intimidation, les grévistes sont bien déterminés à exiger leur dû !

Correspondant LO

## • Espagne

# Une ample mobilisation qui appelle une suite urgente

Dès le matin du 14 novembre dans toutes les villes et régions d'Espagne, les travailleurs de tous les secteurs ont répondu massivement à l'appel à la grève générale lancé par les syndicats, ainsi que par les partis de l'opposition et de multiples mouvements et associations, pour protester contre la politique d'austérité menée par le gouvernement de Mariano Rajoy.

Dès le soir du 13 novembre, à Valence, la grève du métro avait commencé. La venue de Rajoy pour rencontrer le patronat de la ville avait suscité des manifestations de protestation, d'autant plus que l'annonce de la suppression de 500 emplois dans les chemins de fer de la région est ressentie comme une attaque grave.

À Madrid, les syndicats majoritaires appelaient le matin du

14 novembre à un rassemblement central des militants organisateurs des piquets. Ceux-ci se sont dispersés vers les différentes entreprises et quartiers pour appeler à la grève. En même temps des militants de différentes organisations syndicales ou politiques commençaient à se rassembler.

À Séville, des regroupements de militants se formaient

dans différents quartiers pour appeler à la grève et préparer les cortèges de l'après-midi.

Malgré les déclarations du gouvernement disant que la mobilisation était limitée, les différentes sources d'information rapportaient que les travailleurs des secteurs publics et privés suivaient les appels syndicaux, y compris dans les grandes entreprises de la

métallurgie. C'est l'expression du refus des mesures d'austérité, des baisses de salaires, des licenciements, des attaques contre la santé, l'éducation.

Mais l'ampleur prévisible des grèves et des manifestations du 14 novembre posait le problème de la suite à donner à cette journée. Les directions syndicales annoncent la couleur. Elles réclament à nouveau un référendum pour demander à la population si elle accepte ou non l'austérité. Mais la réponse était là, dans les rues et sur les lieux de travail. Et ce que les travailleurs, les classes populaires ont à décider, c'est comment continuer et amplifier la lutte là où ils sont forts, dans les usines, les bureaux, les hôpitaux, les quartiers. Car il s'agit de construire par la lutte, par les grèves et les manifestations, un rapport de force qui oblige le patronat, les banquiers et le gouvernement à leur service à reculer.

Henriette MAUTHEY



## Colère contre les expulsions scandaleuses

Depuis deux semaines en Espagne, les manifestations contre les expulsions de milliers de familles de leur logement, acheté à crédit et qu'elles ne peuvent plus payer, se sont accélérées. Ils étaient nombreux, dimanche 4 et vendredi 9 novembre, à manifester pour dénoncer les « banquiers assassins » à Madrid, à Murcie ou au Pays basque.

La colère est d'autant plus forte que durant les deux semaines précédentes, deux « expulsables » ont choisi de se donner la mort, juste avant d'être jetés à la rue. Le gouvernement de droite de Rajoy, en accord avec le PSOE, admet aujourd'hui qu'il faut réviser les procédures. Mais il ne s'agirait en fait que d'un léger coup de frein. Or c'est un coup d'arrêt qui doit être imposé : les expulsions doivent être interdites.

Depuis le début de la crise en 2008, c'est quelque 400 000 familles qui ont été frappées par ces mesures d'expulsion : 300 000 sous le gouvernement socialiste de Zapatero, et 100 000 depuis l'arrivée du gouvernement de Rajoy en décembre 2011. On assiste cette année à une hausse de 20,6 % du nombre d'expulsions par rapport à la même période de l'année dernière ; plus de 500 expulsions par jour ont lieu !



En effet, les revenus des classes populaires ne cessent de baisser : le taux de chômage atteint les 25 %, la réforme du Code du travail rend les licenciements plus faciles et moins chers, dans le privé comme dans le public. Les salaires sont amputés et les prix augmentent.

Mais les problèmes pour ceux qui ont perdu leur logement ne s'arrêtent pas à la confiscation de leur appartement ou de leur maison par

la banque. Les intérêts de leur emprunt continuent à courir et les familles paient pour un bien qu'elles n'ont plus. C'est une saignée bien souvent à vie, les plongeant encore plus dans le désespoir.

Depuis que les mesures d'expulsion se sont généralisées, la solidarité des voisins, de la population s'est développée, en particulier grâce à la mobilisation impulsée par le mouvement des « indignés », le 15-M,

### Complices !

Lors de sa conférence de presse à grand spectacle à l'Élysée, François Hollande interrogé sur le cas d'Aurore Martin, extradée en Espagne pour simple délit d'opinion, a répondu que son cas relève maintenant de « la justice espagnole » et « qu'il lui faisait confiance ».

Cette justice n'a pourtant pas la réputation d'être un modèle de tolérance et de mansuétude. Aurore Martin et ses amis devraient s'estimer rassurés, puisque Hollande « a confiance ». Mais ce type de confiance n'a rien de rassurant, s'agissant surtout de complicité.

Hélène GRILLET

## Chez Iberia, plan de haut vol contre les salariés

La compagnie d'aviation Iberia a annoncé la suppression de 4 500 emplois, soit près du quart de ses effectifs. S'appuyant sur la dernière réforme du Code du travail, elle ajoute que les indemnités de licenciement maximales correspondront à une année de salaire et qu'elle envisage, pour le personnel restant, de réduire les salaires de 25 à 35 %. Elle vient de préciser que les salaires des pilotes et personnels de bord de moyen et court vol seraient alignés sur ceux de la compagnie Vueling, ce qui correspondrait à une baisse de 47 et 58 %. Par ailleurs, elle compte réduire le nombre de ses vols de 15 % et se centrer sur les destinations rentables. Iberia justifie ces mesures par les pertes qu'elle connaît du fait de la crise et de la concurrence des compagnies low cost.

Iberia a fusionné en 2011 avec la British Airways dans le holding International Airlines Group (IAG) qui ne se porte pas si mal et qui vient de lancer une OPA sur Vueling dont il contrôle déjà 46 % des parts. Autant dire que les actionnaires ne semblent pas sur la paille. Les syndicats ont dénoncé ce plan de licenciements.

La direction menace de mesures plus draconiennes s'il y a grève ou un refus de signer de la part des syndicats d'ici le 31 janvier. Elle promet juste de limiter le développement de la ligne low cost Iberia Express (14 avions) qu'elle a créée en mars dernier, ce qui avait provoqué une grève pour dénoncer des salaires encore plus bas dans cette compagnie que ceux de Vueling.

La ministre du Développement espagnole, qui doit rencontrer la direction d'Iberia, a déjà fait savoir que le gouvernement n'interviendrait pas sur cette décision. Partout en Espagne des travailleurs, des mieux aux plus mal payés, sont licenciés ou voient leurs salaires réduits. À Iberia comme ailleurs, ils devront user de la force dont ils disposent pour mettre un coup d'arrêt à une politique qui ne vise qu'à leur faire payer les frais de la crise.

H. G.